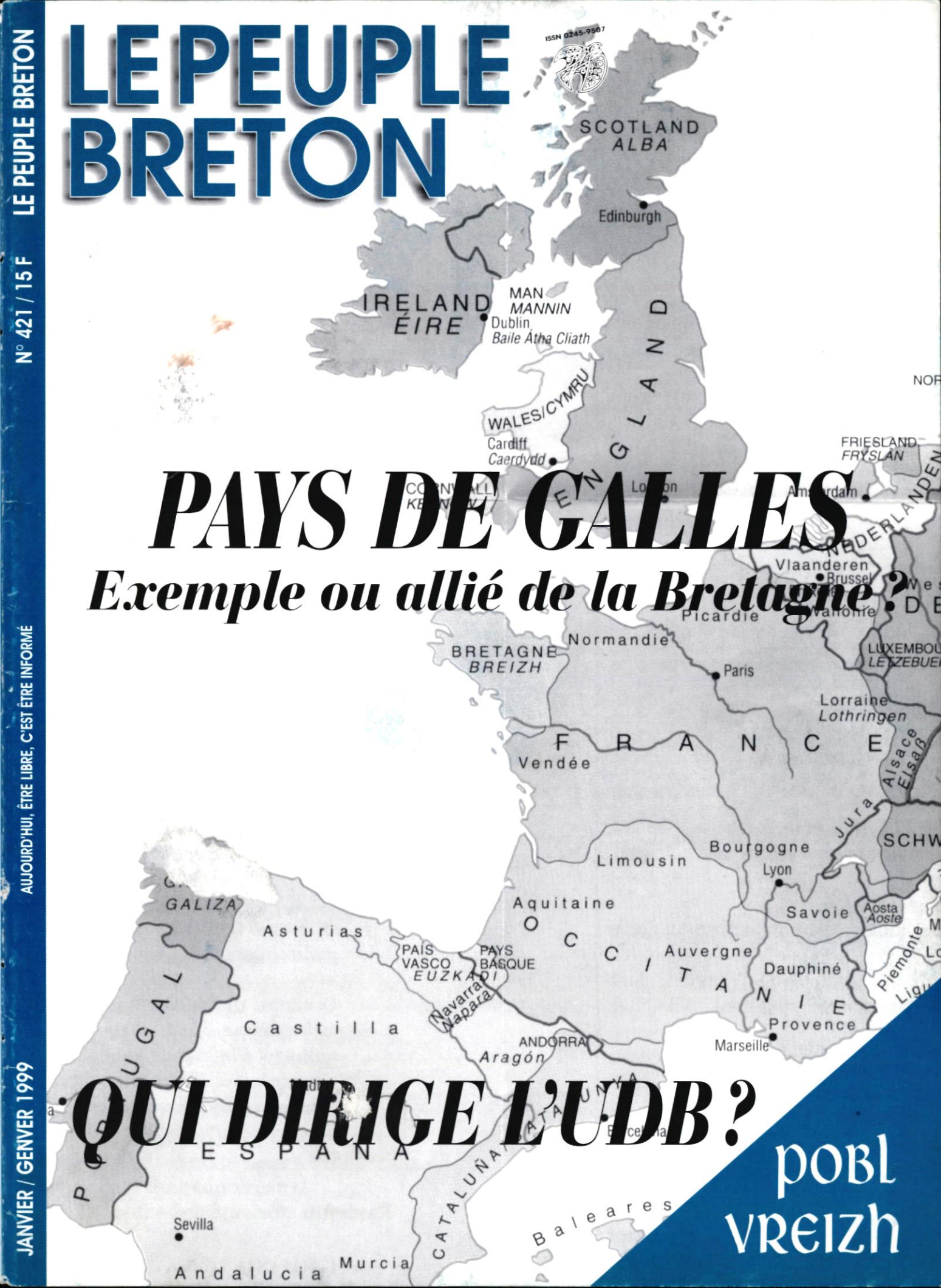
LE PEUPLE BRETON
ISSN 0245-9507
N° 421 / 15 F
JANVIER / GENVER 1999
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



LE PEUPLE BRETON

PAYS DE GALLES

Exemple ou allié de la Bretagne ?

QUI DIRIGE L'UDB ?

POBL VREIZH

les bons conseils de tonton job

COMMENT PRÉPARER L'AN 2000

Bonne année, bonne santé ! Tous les ans, début janvier, on remet une couche de bisous sur la devanture du temps qui passe. Cette année les gens sont plus nerveux, car on sent l'approche de la dernière ligne droite avant l'an 2000. Les bons grimpeurs se dégagent du peloton pour être en tête au sommet. Richard Virenque vient d'être viré de l'équipe ''Conseil constitutionnel" (chargée du chronométrage officiel du Tour de France électoral) pour une histoire de paire de dope à 11 000 F. C'est le moment d'en profiter pour placer ton attaque.

Tu lances l'opération 2.000 cochons. Tous les jours tu rajoutes 6 cochons à ceux que tu engraisses déjà. Ce sera beaucoup plus parlant que l'horloge de la tour Eiffel, égrenant les secondes nous séparant du 31 décembre 99. Comme l'opération est exceptionnelle, la préfecture, exceptionnellement comme d'habitude, fermera les yeux. Tu invites les anciens d'Algérie à un méchoui géant à 2 000 cochons le 1er janvier 2000. Voilà pour le volet populaire.

Volet scientifique, tu contactes un éminent professeur spécialiste des greffes d'organes. Le cochon est le frère de l'homme (alors que la vache n'en est que la tante). Cette fraternité humano cochonnière éclate dans le don d'organes. Les médicaments anti-rejet permettent aujourd'hui les greffes les plus audacieuses. Tu fais greffer à un cochon une paire de lunettes et un porte-monnaie. Un mois après, il sera apte à diriger ta coopérative agricole.

Tu peux aller plus loin : apprends lui à lever un verre de kir et à se goinfrer de cacahuettes. Dans deux mois il pourra briguer la présidence du Conseil général ou remplacer le préfet à toutes les inaugurations. Tu peux aussi tenter de lui greffer un goupillon. Puisque l'évêque de St-Brieuc se penche sur la crise du cochon, autant savoir également ce que pensent les cochons de la crise de la foi.

Volet économique si tu es malin, tu devras bientôt te faire des couilles en or en investissant dans les pompes funèbres. Accroches-toi, je vais te raconter quelque chose que tu ne risques pas de lire dans ton journal agricole ni dans ton journal tout court : la nouvelle est explosive. Au zoopole de Ploufragan la panique commence à gagner les labos qui mettent en place un dispositif régional d'alerte. Tu peux en savoir davantage en jetant un œil à "Sciences et Vie" de décembre dernier.

En deux mots je t'explique : si le cochon est le frère de l'homme, le poulet est le cousin du cochon, virus humain et virus aviaire jouent à frotti-frotta dans la gorge du cochon. Grosse concentration porcine, plus grosse concentration poullaillère vont nous fabriquer d'ici peu en Bretagne un virus hybride d'une variété mortelle de grippe pour laquelle il n'y aura aucune parade. La grippe espagnole de 1918, qui fit 20 millions de morts en Europe, c'est de la rigolade à côté de l'épidémie qui se mijote chez nous, cette fois il va falloir compter en euros; par centaines de millions de macchabées.

Tu peux, les yeux fermés, investir dans un produit à bonne valeur ajoutée; le cercueil. Essaies d'obtenir pour lui le label "Produit en Bretagne", car une bonne osmose culturelle à base d'identité régionale, permet aujourd'hui, de doper les ventes. Pourquoi ne pas demander à Armor-Lux de concevoir un tricot spécial pour emballer les cadavres et à Yann Fanch Kemener de sortir un CD de complaintes mortuaires sur lequel tu auras ton pourcentage ?

Tu demanderas aussi au "Télégramme" qui vient de se faire remarquer en sortant, en décembre, un numéro spécial gratuit sur l'environnement, de sortir un numéro spécial "cap sur la mort", avec publi-reportages de toutes les grandes coopératives bretonnes ayant contribué à une telle envolée du produit breton brut. Pour rédiger tes articles, tu trouveras facilement un ou deux journaliers (c'est le nom ancestral qu'on donne aux journalistes bossant à la journée chez les patrons agricoles. L'unité de mesure en matière de pub c'est le journal : ça représente environ un demi-hectare de papier, c'est à dire la surface abattue en une journée par un journalier).

Avec la mort aux trousses, tu nous fais accéder d'emblée à l'étage du dessus : le volet religieux. Tu vas pouvoir lancer un nouveau millénarisme, construit sur le culte du cochon d'or, pourvoyeur d'immortalité. Tu seras le Gilbert Boudin du grand mandarom cochonnier... et par ici la monnaie!

Viens on va mettre au point les derniers détails de notre stratégie pour le troisième millénaire en s'envoyant une "Mort subite'' au Café de l'avenir à Nantes, rue de la Pompe (à fric).

Merci qui? Merci tonton Job!

Job Kreizbreiz

Souscription

Pascal Henry, St-Herblain, 40 F ; J.François Le Marquer, Auray, 90 F ; Jacques Quiniou, Plouisy, 40 F ; Eric Simon, St-Cloud, 60 F ; Bernard Jolois, Gambais, 40 F ; Yves Guillou, Caen, 90 F ; J.-Baptiste Lagadec, Guipavas, 20 F ; Baptiste Simon, Trégueux, 20 F ; Roger Tassin, Lorient, 90 F ; Antoine Landrot, Vaucresson, 40 F ; Gérard Fontaine, Liffre, 20 F ; Claude Le Roch, Riantec, 40 F ; Alan Roch, Carcassonne, 5 F ; Annie Roque, Fougères, 40 F ; J.René Le Quéau, Plouézoc'h, 40 F ; Louis Le Bizec, Plestin-les-Grèves, 40 F ; Dominique Guiho, Plérin, 40 F ; Annick Boutouiller, Plestin-les-Grèves, 40 F ; Paul Kerisit, Enez Tudi, 40 F ; Bazin Sadi Vari, Clohart-Carnoët, 40 F ; C. Pierre, Poullaouen, 40 F ; Gurvan Quenet, Nogent-sur-Marne, 40 F ; Gérard Tual, Villeneuve-d'Ascq, 40 F ; Annick Le Mô, Marseille, 90 F ; Pierre Guyader, Dampierre-en-Yvelines, , 40 F ; Ronan Lacroix, Sèvres, 50 F ; Emile Guillois, Sené, 40 F ; Michel Le Chartier, Plérin, 40 F ; Jean Guilbaud, St-Herblain, 240 F ; Jérémie Jouan, Paris, 40 F ; Marie-José Alanot, Plouay, 20 F ; Catherine Martial, St-Herblain, 90 F ; Bernard Plouzennec, St-Brieuc, 40 F ; Michel Kernaonet, Paimpol, 20 F ; Maurice Bourhis, Poissy, 40 F.

Total Décembre. : 1.745 F. - Total 1998 : 20.460 F

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex

Tél. 02.97.21.21.82

Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 4e trimestre 1998

Sommaire

Janvier
Genver
1999

Ce PB/PV donne une place importante aux problèmes internationaux. La "une" de couverture et les pages 19, 20 et 21, sous la signature d'Yves Jardin attirent votre attention sur le Pays de Galles et le Plaid Cymru, à la suite de l'intervention galloise au congrès de l'U.D.B.



De la même manière, la présence de Salem Chaker au congrès avait donné à notre rassemblement un de ses temps forts. Nous avons essayé d'en ramener l'essentiel aux lecteurs du PB/PV (p. 24 et 25).

Vous n'oublierez pas la pétition pour la Polynésie (p. 23).

Vous vous réjouirez avec nous du succès de nos amis Corses de l'U.P.C. (p. 6) qui ont réussi, contre les notables magouilleurs à provoquer une annulation des dernières élections régionales caractérisées par une accumulation de tripatouillages.



Les manifestations de Quimper et de Carnac (p. 17 et 18) ont montré que les Bretons maintiennent la pression sur des points symboliques forts.

Enfin le contenu de Pobl Vreizh évolue de manière significative à travers ses annonces d'emploi pour les bretonnants. Ce n'est pas un hasard !



Naturellement, en complément de Nono, Tonton Job vous aura apporté la fantaisie et l'imagination habituelles de ses conseils pour aborder joyeusement un...



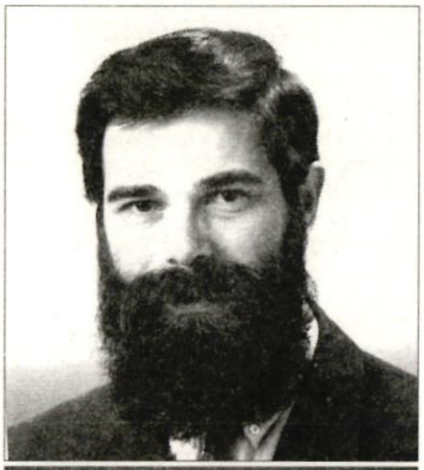
BLOAVEZH MAT !

Qui dirige l'UDB ?

Depuis sa création en 1964, l'Union Démocratique Bretonne n'a jamais eu de "chef", ni même de "secrétaire général". Toujours, même à l'époque où elle était "centralisée" (c'est bien loin !), elle a eu une *direction collégiale.*

Aujourd'hui, c'est le Bureau politique qui, entre deux congrès, détermine et dirige l'action du principal parti breton. Ce bureau est composé de 28 membres : 14 élus directement par le congrès, tous les deux ans, et 14 élus, à raison de deux pour chaque fédération de l'UDB.

Ce mois-ci, nous vous présentons les 14 "élus du congrès". **Le mois prochain, les fédérations auront terminé la désignation de leurs délégués et nous vous les présenterons.**



D.R.

Michel Génin

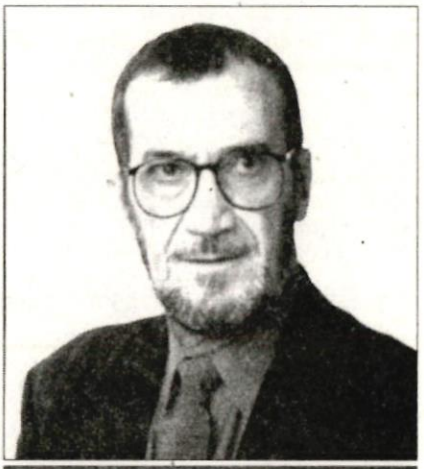
Conseiller municipal délégué de Rennes, âgé de 46 ans, Michel exerce la profession de comptable.



D.R.

Martine Dano

Elle a 41 ans, et exerce en Morbihan le métier de commerciale, conseillère nature et santé.



D.R.

Herri Gourmelen

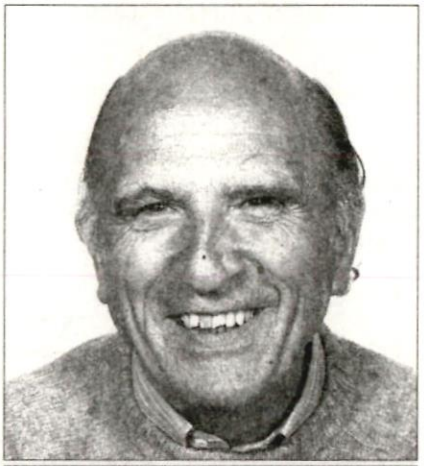
Agé de 56 ans, il est professeur d'allemand et conseiller municipal de Saint-Malo.



D.R.

Michel François

Il a 53 ans, est conseiller municipal de Nantes et est directeur divisionnaire des Impôts.



D.R.

Joël Guégan

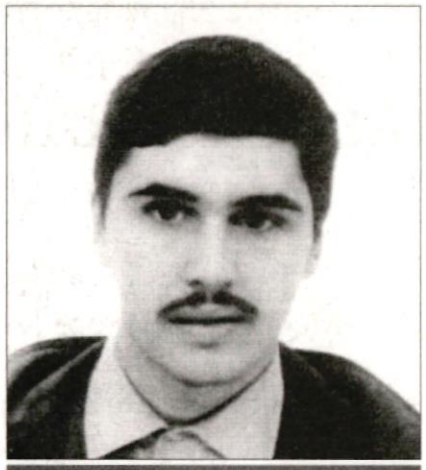
Il a 64 ans, est retraité de l'Enseignement et exerce la charge d'adjoint au maire de Lorient.



D.R.

Kristian Guyonvarc'h

Conseiller municipal de Lorient, âgé de 33 ans, il exerce le métier de conseil en entreprises.



D.R.

Bruno Le Clainche

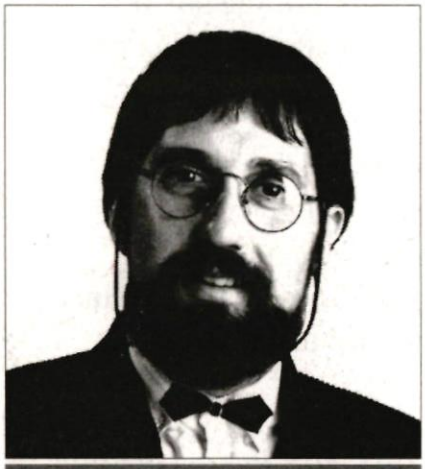
Agé de 22 ans, il est étudiant à Rennes où il habite.



D.R.

Jean-Jacques Monnier

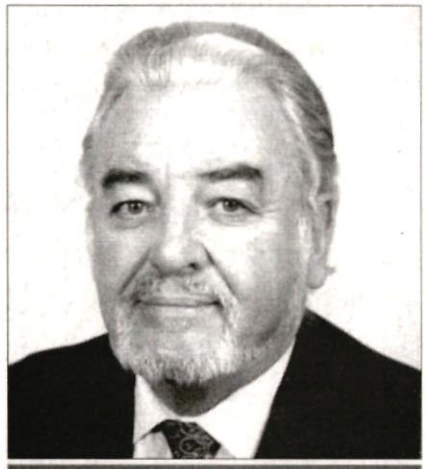
Il habite à Lannion, est âgé de 54 ans et exerce le métier de professeur.



D.R.

Gwenael Henry

Il a 36 ans, et en Trégor, il est concepteur de CD Roms.



D.R.

Ronan Leprohon

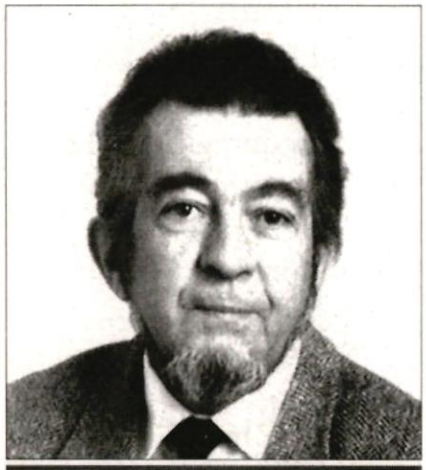
Agé de 59 ans, il est maître de conférences à l'Université de Bretagne occidentale.



D.R.

Robert Pedron

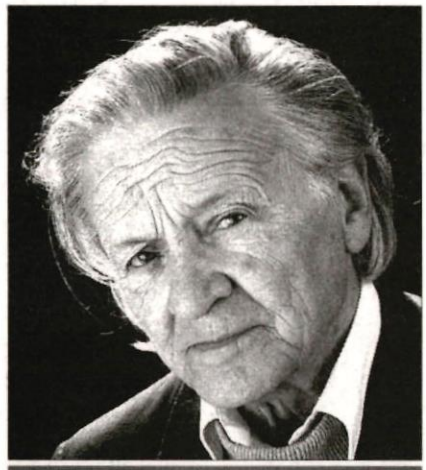
Il a 38 ans, il est conseiller municipal de Plérin et a la profession de formateur.



D.R.

Yves Jardin

Douarneniste de 55 ans, il est professeur de breton, de cinéma et d'histoire.



D.R.

Jean Moign

Comédien, metteur en scène, domicilié à Moëlan, il a 65 ans.



D.R.

Patrick Pellen

Conseiller municipal de Nantes, âgé de 47 ans, il est électrotechnicien.

Tête haute et fronts bas

Le pugilat Le Pen-Mégret réjouit tous les démocrates.

L'U.D.B. et ses amis font partie de ceux qui souhaitent la déroute d'un parti caractérisé par les faux semblants et les mensonges. Le racisme ouvertement exprimé, les promesses bidon et les pratiques internes détestables qui apparaissent aujourd'hui au grand jour ne peuvent servir de base qu'à des aventures profondément malsaines ou à des tragédies. Nous nous réjouissons donc des divisions entre membres du F.N. Néanmoins, il semble que l'équipe Mégret, plus organisée, plus méthodique tend à prendre davantage sur un leader déclinant. Le danger du rapprochement avec des éléments de la droite pétainiste *(Millon, Madelin et autres)* deviendrait alors réel...

Symboliquement, les Bretons en tireraient au moins une consolation : ne plus avoir un nom breton associé à la tête *(Penn en breton !)* du mouvement hypernationaliste français. La majorité des Bretons, qui se sont nettement prononcés pour l'Europe rejettent tout à fait les choix politiques à la Jean Marie, et le montrent en donnant au Front National un des plus faibles scores de l'hexagone à chaque élection.

L'U.D.B. pour sa part refuse depuis toujours un chauvinisme étriqué. Ce numéro du P.B., par sa couverture comme par ses articles sur la Berbérie, le Pays de Galles, la Corse, les Maohis *(voir la pétition)* rejoint la longue tradition de la rubrique **"Peuples du Monde"** qui affirme que l'U.D.B. n'a jamais été et ne sera jamais un club d'adorateurs du nombril breizhou.

Les reculs d'un Front National en pilhoù ne doivent cependant pas nous faire oublier l'ensemble des problèmes qui ont provoqué son développement. La question du chômage et de la précarisation demeurent. Le gouvernement actuel ne semble pas, hélas, appliquer de mesures qui s'y attaquent vraiment. Entre autres, l'application des 35 heures ne crée le plus fréquemment qu'un nombre d'emplois très faible par rapport aux besoins.

Que faire ?...

Joël GUÉGAN

Jacques Chirac devant le Conseil Régional de la Bretagne administrative : un discours creux et confus

Le discours que Jacques Chirac a prononcé à Rennes le 4 décembre s'annonçait fracassant selon ses partisans au Conseil Régional. A en croire les plus enthousiastes, Chirac allait nous libérer du jacobinisme. Son discours fut précédé aussi d'un appel du chef de la "gauche plurielle", Jean-Yves Le Drian, en faveur d'un "statut spécifique" pour la Bretagne (Le Télégramme - 4/12/98) ; démarche surprenante de la part d'un parti, le PS, qui, tout au long de l'armée 1997, opposa à l'UDB un refus catégorique à l'idée d'une reconnaissance officielle du peuple breton par le Conseil Régional comme à celle d'une demande de négociation avec l'Etat pour l'obtention d'un statut particulier pour la Bretagne...

Rappelons que ce refus obstiné du PS à reconnaître la réalité bretonne provoqua des listes distinctes aux régionales et une victoire de la droite en sièges, bien que battue en voix. La volte-face du PS, est-ce pour se faire pardonner des militants bretons... ou pour embêter de Rohan ? On penchera plutôt pour la seconde explication, car le PS avait déjà déposé une motion devant le Conseil Régional en 1991 qui demandait la reconnaissance du peuple breton par la République à la suite de celle du peuple corse à l'Assemblée nationale[1].

Une fois prononcé, le discours présidentiel a donné lieu à des commentaires assez ridicules du côté de la droite, à l'image de Philippe Séguin parlant de *"discours mémorable, gaullien"*. En fait la presse parisienne ne s'y est pas trompée qui n'a retenu du discours de 40 minutes que la demande présidentielle d'un service public minimum... Pour le reste, R.A.S.

Contrairement à d'autres, l'UDB n'attendait rien d'extraordinaire de l'intervention de Chirac devant le conseil régional de la Bretagne administrative ; en cela elle n'a pas été déçue. Le parler creux a trouvé en la circonstance une illustration caricaturale. Des formules surannées sur *"la France éternelle"* et des poncifs sur la crise de la citoyenneté ne font pas une politique innovante. Pire, le discours de Chirac est un tissu de contradictions tellement incroyable qu'on s'interroge sur son explication : bêtise intrinsèque ou démagogie politicienne? Jugez-en.

En l'espace d'un quart d'heure, Chirac a d'abord condamné l'idée d'une Europe des régions – car *"la France restera ce qu'elle est"* (sic) – puis montré comme modèle la Catalogne et son statut de large autonomie : *"La compétitivité des territoires est commencée. Quand un investisseur veut s'établir en Catalogne, il trouve face à lui le président d'une région qui détient les principales clés de la décision publique. En France, il devra rencontrer nombre d'interlocuteurs, élus et fonctionnaires, pour pouvoir régler un à un chacun des problèmes qu'il rencontre"*. Bel hommage rendu au président de la Catalogne, Jordi Pujol, qui se veut précisément le champion de l'Europe des régions dont Chirac ne veut pas !

Au sujet de l'organisation du territoire, Chirac voudrait *"un puissant mouvement de simplification et de démocratisation"*, *"adapter les structures et les procédures aux réalités"*, *"reconnaître que des formes d'organisation différentes doivent pouvoir coexister"* Mais tout cela, sans toucher aux départements car *"le département conserve tout son avenir"*. Il souhaite que les syndicats intercommunaux soient administrés par *"des conseils élus au suffrage universel direct"* mais *"sans créer, bien sûr, un nouvel échelon"*. La question que nous nous posons, c'est comment peut-on tenir un discours aussi incohérent et être le chef d'un Etat de 60 millions de personnes ? Les Français ne devraient peut-être pas rire des déboires (?) de la Russie et de Boris Elstine...

En tout état de cause, Chirac n'avait rien à dire aux Bretons sur la réunification administrative de la Bretagne, ni sur l'officialisation de la langue bretonne pas plus que sur une évolution institutionnelle comparable à l'Écosse ou au Pays de Galles. En définitive, la Bretagne fut la grande absente de ce discours. Mais Josselin de Rohan n'avait-il pas lui-même annoncé la couleur en retirant le drapeau breton de la tribune du Conseil Régional ?

Christian GUYONVARC'H

(1) La reconnaissance du "peuple corse, composante du peuple français" fut ensuite annulée par le Conseil Constitutionnel.

Chirac à Rennes : Le duc de Rohan en a perdu la boussole

Josselin de Rohan, pour faire couleur locale et épater son pote et ancien mentor, Jakes Chirac, que l'on sait davantage porté sur la tête de veau que sur la pratique du celtique, a jugé bon de se fendre de deux phrases en breton, et notamment d'une phrase de bienvenue, qui a stupéfait les bretonnants de l'assistance : "Digemer galoneg e Breizh Izel !", ce qui signifie littéralement : "Bienvenue cordiale en Basse-Bretagne". Biskoazh kemend-all ! Comme il semble a priori peu vraisemblable que tous les éminents géographes et historiens qui ont travaillé sur la limite linguistique se soient trompés de plus de 100 km, excluant Rennes de la zone celtisante, la seule explication à cette phrase insolite est que notre bon duc s'est emmêlé les botoù-koad. Un peu comme si Clinton, à la Maison-Blanche, souhaitait la bienvenue en Californie à ses hôtes. Voilà ce que c'est que de vouloir faire indigène ! Certes, ce n'est pas une tare de ne pas parler breton, mais, quand on ne sait pas (même un énarque avec tous ses quartiers de noblesse ne peut pas tout savoir), on demande ! Les bretonnants ne manquent pas au Conseil Régional et à défaut de pouvoir compter sur Anselin ou Cozan, dont le lexique breton semble se limiter au seul mot "startijenn", notre brave duc aurait pu s'appuyer sur Ambroise Guellec, le boute-en-train de la Bigoudénie. Enfin, rien n'est perdu, Josselin de Rohan a largement le temps d'apprendre de ses croquants quelques mots de breton (ou de gallo), voire d'acheter une carte de Bretagne d'ici 2004, date à laquelle il quittera de toute évidence la présidence du Conseil Régional.

L'annulation des élections en Corse est le résultat de l'action démocratique de l'UPC

La fédération Régions & Peuples Solidaires se félicite de la décision du Conseil d'Etat qui fait suite au recours introduit par la liste autonomiste que conduisait Edmond Simeoni au nom de l'Union du peuple corse (UPC), membre de notre fédération.

Les quelque 1.300 cas de fraude constatés par le Conseil d'Etat ne constituent qu'une partie du mal puisque l'UPC estime que les élections territoriales de mars ont donné lieu non pas à 1 % mais à 5 % au moins de votes frauduleux. Ce n'est pas une nouveauté puisque l'UPC avait déjà obtenu l'annulation d'élections territoriales en 1986 après avoir prouvé que la mairie de Bastia, alors dirigée par le père d'Emile Zuccarelli, avait subtilisé les 34 cahiers d'émargement pour ne les restituer que le lendemain du vote. Les gouvernements se succèdent à Paris, appuyés sur l'un ou l'autre des clans en Corse, et la fraude est toujours là.

Edmond Simeoni constate que *«malgré les pressions considérables du gouvernement Jospin, du ministre Zuccarelli et des deux clans qui se sont liés pour empêcher la vérité de sortir du Conseil d'Etat, cela n'a pas été suffisant. Ce qui s'est passé est très important au plan de la démocratisation de la Corse, d'un retour progressif à la paix publique et surtout a conforté les consciences de ceux qui croient de façon très forte à la démocratie».*

En vue des prochaines élections, la fédération Régions & Peuples Solidaires apporte son soutien sans faille à l'UPC et à ses militants qui représentent la voie authentiquement corse et authentiquement démocratique pour faire de cette île un acteur majeur dans l'Europe des peuples et des régions.

Christian Guyonvarc'h

Secrétaire général de «Régions & Peuples Solidaires»

Régions & Peuples Solidaires fédère les organisations suivantes : *Union du peuple alsacien (UPA), Eusko Alkartasuna (Solidarité basque), Union démocratique bretonne (UDB), Frankiz Breizh (Liberté Bretagne), Parti per Catalunya, Union du peuple corse (UPC), Parti Occitan, Région-Provence, Mouvement Région Savoie, Rassemblement du peuple franc-comtois (RPFC), R & PS Flandre-Artois.*

Observateurs : *Esquerra republicana de Catalunya (Catalogne), Parti nationaliste basque, Mouvement libéral martiniquais.*

Le communiqué de l'U.P.C. :

Les réactions de la plupart des élus à la décision du Conseil d'Etat sont édifiantes. Jean Baggioni est offusqué : «C'est un mauvais coup porté à la Corse !» par ceux qui ont saisi la justice bien entendu ! Les fraudeurs, pour leur part, sont épargnés : nombre d'entre eux n'ont-ils pas fait liste commune avec lui ?

«Suppa di musu»(1) aussi pour Emile Zuccarelli, mais le fond de la pensée est strictement le même : «je ne suis pas certain que rentrer en campagne électorale à nouveau aujourd'hui (...) soit une bonne chose pour la Corse». Emile Zuccarelli n'a pas un mot pour condamner les fraudes, et pour cause... la ville de Bastia est en première ligne !

Particulièrement intéressante la réaction du Président du groupe Natali, Me François Ferrandini, par ailleurs, adjoint au maire d'Ile Rousse : «on ne peut laisser croire à l'opinion que le scrutin de mars se serait déroulé dans le désordre et la fraude». Il suffira de lire dans un supplément à Arritti à paraître cette semaine les exploits électoraux des bureaux d'Ile Rousse, notamment le deuxième bureau où les suffrages frauduleux se comptent par dizaines, dont une vingtaine faits par une même main, pour apprécier ce propos d'orfèvre. Dans le même registre, nous attendons avec impatience les réactions venues de Prupià, de Cateri, de Petralba de Tassu, de Sant'Andria di Boziu, d'Ochjatana, de Merusaglia ou de Lumiu ! Pour ne citer que les cas flagrants et massifs.

Ce scrutin de mars 1998 a vu un déchaînement des enjeux clanistes, attisés par la concomitance des territoriales et des cantonales, avec des stratégies de surenchère, à droite avec quatre listes aux rivalités acharnées, et à gauche vis-à-vis des cantonales de Haute Corse. Cette circonstance d'enjeux très tendus a provoqué l'inflation souvent démesurée des listes électorales en décembre dernier, notamment dans le fameux troisième canton de Bastia, puis la multiplication des promesses et des emplois électoraux, puis le grand retour des procurations (avec des taux jusqu'à 25 % et plus dans certaines communes), et enfin la

Les bonnes œuvres des parlementaires français ou le clientélisme institué

Dans un article daté du 17 novembre, *Le Monde* évoque longuement les crédits ministériels constituant ce qu'on qualifie pudiquement de "réserve parlementaire", réserve dont l'origine, fort obscure, remonterait à la nuit des temps parlementaires. Le montant global, qui fluctue selon les années, se situerait aux environs de 800 millions de francs (500 pour l'Assemblée dite "Nationale" et 300 pour le Sénat, qui a réussi l'exploit de tripler le montant de sa réserve en une décennie !). S'agit-il de fonds importants ? Si l'on raisonne par rapport au budget de l'Etat français, ces sommes apparaissent de fait fort modestes (0,05 % des dépenses) mais, judicieusement réparties, elles peuvent représenter des rallonges budgétaires substantielles pour les élus qui en bénéficient. L'essentiel de ce viatique contribue en effet au financement de projets d'investissements locaux (réfection d'un clocher, construction d'un commissariat ou d'une salle polyvalente, ...). On peut ainsi, en toute légalité et en toute opacité, arroser opportunément les circonscriptions sensibles et s'attirer les bonnes grâces des édiles locaux lorsqu'il s'agit, par exemple, de parachuter un technocrate parisien aux canines acérées et de lui tailler un fief sur mesure chez les plouks.

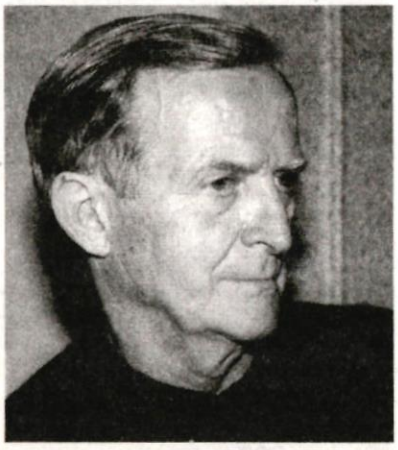
La répartition de cette manne, orchestrée par les présidents des commissions des Finances et les rapporteurs généraux des deux assemblées, se réalise de la manière la plus discrétionnaire et la moins transparente qui soit, et, à l'exception de ceux qui la gèrent, nul ne connaît les règles de répartition qui prévalent. Mystère et boule de gomme ! Ce qui est certain, c'est que la majorité parlementaire est mieux servie que l'opposition, mais qu'en tout état de cause, tous les partis représentés en bénéficient. Ainsi, le tartuffe de service, le vert parisien Yves Cochet, s'il affirme qu'il "récuse complètement cette procédure moyenâgeuse et obscurantiste", n'est pas le dernier à réclamer sa part du gâteau : "L'an dernier, nous avons reçu une dotation globale pour le groupe Radical, Citoyen et Vert que nous avons décidé de nous répartir équitablement. Cela faisait un peu plus de 660.000 F par député... Il y a quelques semaines nous avons décidé d'aller voir Augustin Bonrepaux (le président de la commission des Finances) pour réclamer 1 million par député, ce qui nous a été refusé". L'équité de la répartition dans le groupe RCV est d'ailleurs toute relative puisque Yves Cochet, au titre de vice-président de l'Assemblée, a bénéficié de 2 millions de francs supplémentaires. Les parlementaires qui manifestent des états d'âme sont promptement rappelés à l'ordre. Ainsi, un député socialiste, René Mangin, qui avait osé exprimer son souhait de voir définie une voie démocratique dans l'utilisation des fonds, s'est fait sévèrement renvoyer dans ses vingt-deux mètres par Jean Glavany, au motif que sa démarche pourrait favoriser un antiparlementarisme primaire ! Allons donc, quelle idée ! Argument plus insolite encore : pour Didier Migaud, rapporteur général du Budget, rendre publiques la répartition des fonds et leur utilisation serait pernicieux, car "on inciterait à la demande" ! La discrétion la plus absolue doit donc être de mise. "Si on fonctionnait à guichet ouvert, on aurait cent fois plus de demandes" renchérit Henri Emmanuelli, qui voit dans les critiques à l'encontre du dispositif "une campagne menée par des énarques fous de rage qu'une infime partie du budget ne passe pas par leurs bureaux" !

De tels arguments laissent songeur. Il tombe pourtant sous le sens que l'opacité et l'arbitraire qui président à la répartition de ces fonds sont par nature antidémocratiques et que le fait qu'il s'agisse de traditions anciennes n'y change rien. Il est inacceptable, dans une démocratie digne de ce nom, que des sommes de plus en plus importantes soient attribuées de manière discrétionnaire à des élus, sans égard pour la qualité et l'intérêt collectif des projets qui bénéficieront des subsides. Ces pratiques, qui favorisent le clientélisme et contribuent à fausser le jeu électoral, doivent être fermement condamnées et combattues.

Ronan DIVARD

LE CHŒUR DES VIERGES

multiplication des irrégularités et des fraudes directes le jour du scrutin. Après le répit de la refonte des listes de Pierre Joxe, aujourd'hui obsolète, la Corse était en passe de renouer avec son pire démon, celui de la fraude électorale.



D.R.

Edmond Simeoni.

Grâce au recours déposé par Edmond Simeoni et instruit avec rigueur avec le concours de notre avocat, Me Dominique Casanova, une sanction sans appel a été prononcée par le Conseil d'Etat. Celle-ci intervient fort heureusement pour enrayer cette montée de pratiques mortelles pour la démocratie et donc pour l'avenir de la Corse. Et il faut stigmatiser le gouvernement qui, à travers son ministre de l'intérieur Jean-Jack Queyranne, a fait une pression politique inqualifiable sur l'instance judiciaire.

Le problème de la démocratie est donc à nouveau pose en Corse Les listes électorales doivent être reprises à zéro, la surveillance des opérations électorales doit être très largement renforcée par l'Etat avec la multiplication de contrôleurs sur le terrain, et le Préfet doit s'engager publiquement à réaliser systématiquement après chaque élection le même travail d'investigation que celui que l'UPC a mené en mars dernier. Il a des moyens humains que nous n'avons pas, et les listes lui sont disponibles autant que de besoin contrairement à ce dont nous avons bénéficié, si bien que nous n'avons pu révéler qu'une faible partie de la réalité de la fraude électorale survenue les 15 et 22 mars derniers.

Ces conditions sont indispensables pour que d'aucuns se croient encore autorisés à se prévaloir «d'état de droit» dans ce pays.

(1) Littéralement «Soupe de museau» = faire la tête.

Pour une Bretagne majeure dans l'Europe fédérale des peuples

En marge du sommet franco-britannique, l'UDB a tenu une conférence de presse le 3 décembre à Saint-Malo en présence de son porte-parole, Christian Guyonvarc'h, de son conseiller municipal malouin, Herri Gourmelen, et de plusieurs militants malouins.



D.R.

Le sommet franco-britannique qui se tient les 3 et 4 décembre 1998 à Saint-Malo, en Bretagne, est l'occasion pour l'Union démocratique bretonne (UDB), parti progressiste qui agit pour l'autonomie politique de la Bretagne dans une Europe fédérale des peuples, de rappeler, au regard des évolutions institutionnelles en cours dans le reste de l'Europe et particulièrement en Grande-Bretagne, l'urgence d'un statut politique particulier pour la Bretagne.

En mai 1999 l'Ecosse et le Pays de Galles éliront respectivement un Parlement et une Assemblée nationale. A compter de l'an 2000 ils géreront des budgets respectivement de 140 milliards et de 75 milliards de francs quand le budget de la Région Bretagne à quatre départements dépasse difficilement les 3 milliards de francs. Le «First Minister» d'Ecosse, qui pourrait bien être Alex Salmond, secrétaire général du Scottish national party (SNP), sera habilité à représenter les intérêts écossais au Conseil des ministres de l'Union européenne quand l'ordre du jour des travaux ministériels correspondra aux compétences du Parlement écossais. En cela l'Ecosse rejoindra les *laender* allemands, les régions de Belgique et la communauté autonome du Pays Basque sud.

Par ailleurs, en juin 1999, l'Ecosse et le Pays de Galles éliront à la proportionnelle leurs propres représentants au Parlement européen, au nombre respectivement de 8 et de 5. Le pays de Galles - 2,9 millions d'habitants - comptera donc 5 députés européens quand la Bretagne - 4 millions d'habitants avec la Loire-Atlantique - n'en compte qu'un seul, M. Gérard d'Aboville. Le maintien en France d'un mode de scrutin non démocratique qui confisque l'élection des députés européens au profit des états-majors politiques parisiens aura probablement pour conséquence de priver une fois de plus 4 millions de Bretons de la représentation qu'ils sont en droit d'obtenir.

Cette absence de la Bretagne des institutions européennes est d'autant plus préjudiciable aux intérêts bretons à l'heure où l'Union européenne est appelée à connaître des évolutions considérables. A savoir :

– la mise en œuvre de la monnaie unique qui va parachever l'intégration économique déjà largement réalisée avec le marché unique, du moins dans les 11 Etats concernés dans un premier temps,

– l'élargissement de l'Union européenne à plusieurs pays d'Europe centrale et orientale dès les années 2005-2007 : Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovénie, Estonie,

– la conclusion des négociations de l'Agenda 2000 au printemps 1999 qui devrait, en relation avec l'élargissement de l'Union européenne, se traduire par une réduction de 30 % des fonds structurels et des subventions agricoles versés aux régions françaises.

Enfin, la faiblesse politique de la Bretagne est d'autant plus mise en évidence par le désengagement de l'Etat français de l'économie bretonne : cf. DCN, Thomson-CSF, GIAT-industries, SEITA, etc. Terre de fonctionnaires et d'employés du secteur public depuis plusieurs générations, la Bretagne va devoir apprendre à se passer du «cocon» de l'Etat interventionniste. Pourtant, alors même que l'Etat français avoue son impuissance à contrôler les conséquences de la globalisation des marchés financiers sur l'économie, il répugne à céder ses prérogatives politiques à des entités plus proches des réalités et, de ce fait, plus aptes à s'adapter à l'accélération des évolutions technologiques et économiques.

C'est dans ce contexte général où la Bretagne, dans la situation politique qui est la sienne aujourd'hui, apparaît comme largement désavantagée par rapport à de nombreuses régions d'Europe, que l'Union démocratique bretonne (UDB) avance la revendication d'un statut politique particulier pour la Bretagne.

Un statut politique particulier, pour quoi faire ?

Les Bretons ne sont ni meilleurs ni pires que les autres. Ils ne demandent ni privilèges ni passe-droits. Ils ne cultivent pas davantage la nostalgie d'un temps où la Bretagne, non encore annexée de fait sinon de droit au royaume de France, prospérait grâce au commerce maritime et rayonnait par sa culture (cf. les manuscrits bretons dispersés aux quatre coins de l'Europe et dans les bibliothèques américaines). Si la Bretagne est en droit de revendiquer un statut politique particulier, ce n'est pas au nom de l'Histoire, aussi glorieuse fût-elle, mais parce qu'elle est aujourd'hui, à la veille du troisième millénaire, le territoire d'un peuple, singulier dans sa pluralité qui se reconnaît à son expression culturelle et linguistique originale ; c'est aussi parce que sa situation géographique à

la pointe occidentale de l'Europe et l'omniprésence de la mer la distinguent nettement d'un Etat, la France, résolument «terrien», qui a renoncé depuis longtemps à toute ambition maritime (cf. la situation de la marine marchande française reléguée au 28e rang mondial). Aux XVe et XVIe siècles, avant d'entamer son déclin sous le coup des blocus maritimes imposés par les rois de France et leurs guerres incessantes, la Bretagne était un Danemark avant l'heure. Toute nostalgie, nous l'avons dit, est inutile, mais l'Histoire nous permet d'espérer des lendemains meilleurs si la Bretagne s'affranchit des pesanteurs du centralisme jacobin. Si la Bretagne est en droit de revendiquer un statut politique particulier, c'est enfin, et nous l'avons vu, parce que le contexte politique et économique général en Europe et dans le monde lui commande de renoncer au système de dépendance vis-à-vis de Paris, fondé sur le clientélisme,, dont la classe politique traditionnelle bretonne s'est nourrie et de se prendre en main. L'autonomie n'est pas un slogan, c'est une nécessité vitale.

Ce statut politique particulier doit permettre à la Bretagne et aux Bretons :

1 – **d'affirmer l'existence du peuple breton**, ce que nul n'ignore (y compris dans les cercles du pouvoir à Paris) mais dont la reconnaissance officielle est empêchée par le statut de la Région Bretagne à quatre départements, simple collectivité locale relevant du droit administratif commun.

2 – **de prendre l'initiative d'un référendum populaire sur la réunification administrative de la Bretagne.** Le département de la Loire-Atlantique (capitale : Nantes), qui représente 25 % de la population de la Bretagne et 30 % de son potentiel économique, quoique breton depuis l'an 851 a été séparé du reste de la Bretagne par un décret du régime de Vichy, le 30 juin 1941. Il est pour le moins scandaleux que des régimes se voulant républicains et démocratiques aient entériné, depuis lors, ce diktat fasciste. Un sondage publié par *Le Pèlerin Magazine* en avril 1998 a montré que 62 % des habitants de Loire-Atlantique sont favorables à la réunification administrative de la Bretagne (contre 34 % qui y sont opposés et 4 % sans opinion). Un sondage précédent, réalisé en 1985, avait donné des résultats quasiment identiques, preuve que la revendication reste légitime et démocratique puisque reposant sur un sentiment largement majoritaire dans la population concernée.

3 – **de réorganiser le territoire de la Bretagne pour une action publique plus efficace,** en tenant compte des besoins spécifiques et des attentes des Bretons. Dotée d'un statut politique particulier, la Bretagne pourra supprimer les découpages départementaux, qui ne correspondent ni aux réalités culturelles ni aux réalités socio-économiques, et faire des «pays», correspondant le plus souvent aux zones , l'unique intermédiaire entre la commune, cellule de base de la démocratie, et la Région. Ces «pays» devront être dotés, bien entendu, d'assemblées élues au suffrage universel direct.

4 – **d'acquérir un pouvoir de décision réel dans des domaines vitaux pour l'avenir de la Bretagne** comme les transports, les télécommunications, l'énergie (production et réseaux), l'enseignement supérieur, l'environnement, l'agriculture et le développement rural et la pêche.

5 – **d'obtenir une compétence pleine et entière en matière culturelle et linguistique. Il appartient aux Bretons, et à eux seuls,** de décider de la place que doivent occuper la langue bretonne et le gallo (dialecte roman de Haute-Bretagne) dans la société bretonne. Il leur appartient aussi de créer un service public régional de radio et télédiffusion comparable aux services dont disposent des régions comme la Catalogne, la Galice, le Pays Basque, le Pays de Galles ou l'Ecosse.

6 – **d'intervenir sur la scène européenne et internationale en tant qu'entité politique à part entière**, ce qui signifie notamment pour la Bretagne disposer de ses propres représentants au Parlement européen et participer aux travaux du Conseil des ministres de l'Union européenne dans les domaines de compétence qui lui seront reconnus dans le cadre de son statut politique particulier.

A la veille de l'intervention du Président Chirac devant le Conseil régional d'une Bretagne amputée du «pays nantais», l'Union démocratique bretonne (UDB) réaffirme le droit du peuple breton à disposer des moyens institutionnels spécifiques qui lui permettront de maîtriser son destin autant que faire se peut à l'heure de la mondialisation et de participer en tant que tel à la construction nécessaire de l'Europe politique, à l'instar de la Catalogne, de la Flandre, de l'Ecosse ou du Pays de Galles. La démocratie ne s'exerce pas par procuration, ici pas plus qu'ailleurs.

Pays de Galles et Bretagne réunis dans l'Europe

Message de soutien à l'Union démocratique bretonne de Jill EVANS, Plaid Cymru (Parti gallois), candidate au Parlement européen.

Nous sommes heureux d'adresser du Pays de Galles ce message de soutien à nos cousins celtes de Bretagne. Il est bon de voir le Pays de Galles et la Bretagne – après des siècles d'existence à l'ombre de l'Angleterre et de la France — réunis dans une Europe qui avance vers une union toujours plus étroite.

Laissez-nous adresser aujourd'hui un message clair à Tony Blair et Jacques Chirac : le Pays de Galles et la Bretagne sont déterminés à se faire entendre dans l'Europe de demain. Nous ne vous laisserons pas plus longtemps décider pour nous.

Le monde a changé depuis l'époque de Charles de Gaulle et de son «Europe des patries» *(en français dans le texte)*. Nous rejetons l'Europe des vieux empires et nous sommes déterminés à jouer notre rôle dans la construction d'une Europe renouvelée et plus juste, où le Pays de Galles et la Bretagne, ainsi que toutes les nations oubliées de notre continent, se feront entendre.

L'année prochaine, pour la première fois de son histoire, le Pays de Galles disposera de sa propre Assemblée. Même si cette Assemblée n'aura pas encore suffisamment de pouvoir pour répondre aux besoins du Pays de Galles, ce sera néanmoins une étape majeure vers cet objectif, et nous sommes déterminés à en faire une tribune forte pour notre peuple en Europe. Nous apportons notre soutien à l'Union démocratique bretonne dans son combat pour une Bretagne qui puisse décider elle-même pour ses propres affaires. Nous croyons que le Pays de Galles et la Bretagne accéderont au même niveau d'autonomie que l'Ecosse et l'Irlande.

En juin prochain, j'espère être élue en tant que représentante du Pays de Galles au Parlement européen et y travailler avec vous à la construction d'une nouvelle Europe des peuples, de tous les peuples.

L'optimisme béat du peuple anesthésié

Les agapes et libations de fin d'année sont passées. On a bien fêté le petit Jésus et l'an nouveau. La vie reprend son cours ordinaire. D'habitude cette période d'après les fêtes est propice à la morosité due aux affres d'une crise économique et sociale que l'on avait presque oubliée le temps de faire bombance. En ce début d'année 1999, point de morosité. Les Français sont optimistes ! Toutes les enquêtes d'opinion nous montrent qu'ils croient en un avenir plus rose. Optimisme raisonnable car raisonné, ou optimisme indécent car irréfléchi ?

De la reprise de volée à la reprise de voleur

Les Français semblent vraiment croire que le proche avenir leur sera plus agréable. Il paraît que c'est l'effet Mondial. Deux buts de Zizou en finale et c'est dans la poche. Tout compte fait la santé morale d'un peuple tient à des petits riens montés en épingle. Les esprits chagrins diront qu'ils ne voient pas en quoi cette victoire historique peut changer la vie des citoyens du pays vainqueur. Ce qui compte dans les enquêtes c'est la perception que les sondés ont de la réalité et non la réalité elle-même fort mal appréhendée par le commun des mortels. Alors une belle reprise de volée, une tête plongeante imparable, un tacle magistral, une envolée bartésienne valent dans les sondages tous les bienfaits d'une meilleure redistribution de la richesse. Les pauvres sont moins pauvres quand ils ont eu la prime avantage de contempler les exploits de cette équipe si sympathiquement bariolée. Les riches sont moins riches quand ils s'intéressent à un sport qu'ils avaient pourtant autrefois inventé avant de l'abandonner au populo pour se consacrer à d'autres activités physico-ludiques loin des rumeurs populeuses. On aurait enfin trouvé le moyen de réduire les distances sociales. Et même les distances sexuelles tant qu'on y est ! Eh oui ! Les femmes s'y sont elles aussi passionnées.

Pour ceux qui résistent encore à la pertinence de l'analyse, pour ceux qui ne peuvent pas ramener l'optimisme populaire à un simple ballon rond poussé du pied sur l'herbe tendre, il faut trouver autre chose, quelque chose de plus... sérieux, qui en tout cas fera plus sérieux. Pour ceux-là, remplaçons le concret de la sphère de cuir par l'abstrait du taux de croissance. Dans un monde de plus en plus soumis aux forces de l'économie qu'y a-t-il de plus sérieux que le taux de croissance de la richesse du pays[1], surtout quand on annonce qu'il sera de 2,7 % en 1999 (après une prédiction plus ancienne et trop optimiste de 3 %) ? Gaston Strauss-Kahn – pardon, Dominique, ça fait moins peuple – continue de l'affirmer contre la plupart des experts – qui, eux, ont déjà les uns après les autres reconnu leur erreur – que le chiffre sera bel et bien atteint.

Honnêtement, on a du mal à croire que l'optimisme indéfectible du peuple dérive d'une reprise économique tant de fois annoncée et jamais rencontrée. A l'Arlésienne de DSK on préférera la Marseillaise du SDF. Attention ! Il s'agit bien du Stade De France. Et puis les gens savent bien, sans être des experts de l'économie, que l'accroissement de la richesse du pays n'atténue en rien les inégalités. Au contraire. La France est beaucoup plus riche qu'il y a vingt-cinq ans – début de la crise – mais elle a de plus en plus de pauvres et les pauvres y sont de plus en plus pauvres. Où est allé le surcroît de richesse ? Cette richesse que les économistes appellent valeur ajoutée se partage entre salaires (rémunération du travail) et profits (rémunération du capital). Il y a longtemps que dans le partage de ce gâteau les salaires sont chaque année un plus grignotés à l'avantage des profits. Dans ces conditions, plus il y aura de valeur ajoutée à répartir (plus le gâteau sera grand) plus les inégalités entre ceux qui ne vivent que de maigres salaires et ceux qui, en plus de leurs salaires élevés, ont des revenus du capital confortables.

C'est une reprise de voleur. On peut comprendre qu'on lui préfère la reprise de volée décisive d'un homme au maillot bleu. A ce moment-là, même le SDF – cette fois c'est bien du sans logis qu'il s'agit – que le bistrotier complaisant et oublieux, le temps de la Coupe du Monde, de son racisme ordinaire laisse regarder le match à travers la porte de son établissement, est heureux comme un pape. Joie éphémère qui n'entamera en rien sa lucidité. Son avenir à lui ne sera pas plus rose. Il le sait. Mais qui le lui demande ?

Info ou intox ?

On sait bien que le résultat des enquêtes d'opinion publique fait partie de l'information. On sait aussi, depuis Huxley[2], comment la démocratie utilise l'information à destins de manipulations des masses et surtout de leur endormissement par l'anesthésie des capacités humaines d'action ou de réaction, du sens de l'observation à froid, de l'esprit critique. Fort heureusement, il reste quelques organes de presse faisant sérieusement leur travail d'information du public et ce gardant, comme de la peste, des enquêtes d'opinion. Que découvre-t-on quand on fait l'effort de regarder les choses de près, quand surtout on veut en rendre compte au citoyen ? Beaucoup de détresse, de misère, de mal de vivre. Le rose laisse la place à d'autres couleurs.

Une fois de plus, en décembre dernier, les restos du cœur ont ouvert leurs portes. Cette fois encore ils battront le record des repas servis. Une fois encore de nombreux et généreux donateurs feront leur bonne action annuelle. Les deux plus importants personnages du pays ont honoré de leur officielle présence l'inauguration de la nouvelle saison des restos du cœur. Ils marquaient ainsi du sceau de la République une chose qui ne devrait pas exister au sein de la quatrième puissance économique du monde. Précisons qu'ils n'y allèrent pas ensemble. Si tous deux mangèrent, avec le sourire, la soupe qu'on leur proposa, Jacques Chirac s'éclipsa avant que lui soit tendu le plat de résistance que Lionel Jospin trop peu rapide à se retirer de chez les pauvres, refusa au prétexte que pour une fois qu'il projetait de dîner avec sa femme il devait garder de l'appétit. On veut bien faire un effort avec la soupe mais n'en demandez pas trop avec les lentilles.

Restons optimistes. Car il va en falloir de l'optimisme, du vrai, du chevillé au corps. Car voilà que pointe à l'horizon les hostos du cœur du docteur Kouchner. Ils ne sont certes pas encore vraiment ouverts mais au train où va la protection sanitaire des Français, on peut légitimement les craindre. Un Français sur quatre ne peut pas se soigner correctement faute de couverture suffisante des frais médicaux par les organismes de Sécurité Sociale.

Le docteur-ministre semble avoir une solution pour améliorer la situation : mieux gérer le système de santé par l'équilibre des comptes. Une logique toute financière. La santé devient un bien économique comme un autre avant d'être un devoir social spécifique. Le ministre l'avoue sans fard. A propos de la fermeture de certaines petites maternités et le développement de maternités moins nombreuses mais plus sûres, il nous dit : "On fait bien cinquante kilomètres pour acheter sa moquette, on peut bien en faire autant pour accoucher[3]". Cette phrase terrifiante en dit long sur la place de la santé dans un pays qui, comme tous les autres pays développés bien sûr, a choisi la loi d'airain du marché libéral contre la nécessaire intervention de la puissance publique pour tempérer les ardeurs destructrices du tout-économique. Comparer un acheteur de moquette et une parturiente, c'est faire table rase de toute une histoire sociale dans laquelle des hommes et des femmes ont lutté très durement afin d'édifier pierre à pierre l'édifice de la protection sociale. Personne n'a jamais lutté pour l'approvisionnement en moquette. A-t-on le droit quand on est ministre de brader à ce point l'histoire sociale de son pays ? Il semble que oui ! Comme disent les jeunes qui, eux, ne fréquentent pas les salons parisiens : "Allez, Bernard, cesse de fumer la moquette".

Soyons optimistes ! La croissance de DSK va créer de nombreux emplois qui permettront plus de cotisations sociales versées dans les caisses du docteur K. Car le nœud du problème est là : si la Sécu est si pauvre – ou pas assez riche – c'est que l'on détruit aujourd'hui – ça fait même un moment que ça dure – tellement d'emplois que les prestations l'emportent toujours sur les cotisations. Nous ne sommes plus dans la perception floue de la réalité par l'opinion publique mais dans la nécessité terrible de reconnaître que les hommes politiques ne soulageront pas la misère tant qu'ils refuseront que la gestion de la richesse du pays soit partagée autrement. Ce n'est pas pour demain. Peut-être pour après demain.

Yann FIÉVET

(1) Mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB)
(2) Aldons Huxley, *Le meilleur des Mondes*.
(3) TF1, *Public*, 20 décembre 1998.

POBL VREIZH

Pevare rann :

Meulgan d'ar c'hleuzioù

Kleuz,
Te hag a stourm
Ouzh an avel izel
Dirollet war ar maezioù
Ouzh an avel uhel
Skarin ha yen
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Te hag a sil
An dour ruilh
Goude ar barr
Hag e harz
Da vont war eeun
D'ar stêr
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Te hag a wasked
Ar saout er parkeier
Pa zeu glaveier
Hag avelaj
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Te hag a ro bod
D'al lann ha d'ar balan
D'an drez ha d'ar raden
D'ar boked hañv
Ha d'ar pav bran
D'ar brulu ha d'ar bleunioù amann
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Te hag a c'houdor
Ez kreiz
Al louarn rous
Hag ar broc'h amparfal
Ar c'honifl bliv
Hag ar gaerell goant
Ar minoc'h hag al logodenn-vors
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Te hag a ro diazez
D'ar faouenn sonn
Ha d'an targos kleuz
D'ar gelvezenn ha d'ar gistinenn
D'ar spern gwenn ha d'ar spern du
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Te hag a bourvez deomp
Koad tan ha koad labour
Babi tener ha kistin bleudek
Kraoñ kelvez hag irin put
Gregon dous-trenk ha mouar du
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Baradoz an evned gouez
Ar voualc'h beg melen
Hag an drask kof brizh
Ar bik divergont
Hag ar gegin raouliet
Ar gazek-koad hag ar goukou
Ar sparfell hag ar vran



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Ar gaouenn-gazh hag ar c'harmelod
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Liorzh Yann Grenn
Hag e c'hoarioù
Ar strinker mein
Hag ar c'hwitell-gistin
Ar c'horn-boud plusk
Hag ar c'hrigi raden
Ar chapeled vioù
Hag ar brulu o strakal
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Ennout en em stlej
Ar glazard fistoul
Hag an naer wiber
E kan ar skrilh laouen
Hag e kerzh
Ar verienenn oberiant
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Tro-zro dit
E tarnij balafenned an hañv
Gwesped marellet
Ha gwenan birvidik
Ra vezo doujet dit !

Kleuz,
Bez er out ur bed bihan
War gein ar bed bras
Ur bed bev-buhezek
A zalc'h mab-den
Da zispenn
En desped da stourm
Ar re a soñj dezhe
N'emañ ket mab-den
A-us d'an natur
Gant gwirioù dezhañ e-unan
Hepken
Met emañ e-barzh an natur
Evel pep maen ha pep gwezenn
Pep loen ha pep bleunienn
Evel an douar, an aer hag an dour
Mammennoù ar vuhez
Er bed-mañ

Rimadell a gleuz hag a geuz

Neb a freuz
Ur c'hleuz
A sikour an dour beuz
Dirollet ha feulz
D'ober e freuz
Hag e reuz
A-hed hag a-dreuz
Pebezh euzh
War ar maezioù dineuz
War-lerc'h e teuio ar c'heuz
Ha marteze... ur c'hleuz

Kleuz n'eo ket garzh

Kleuz n'eo ket garzh
Garzh n'eo ket harz
Kig n'eo ket fars
Drouiz n'eo ket barzh
Tan n'eo ket tarzh
Trouz n'eo ket arz
Skrign n'eo ket c'hoarzh
Dluzh n'eo ket darz
Karz n'eo ket skarzh
Garz n'eo ket marzh
Blej n'eo ket harzh
Mont 'maez n'eo ket 'barzh.

(*Da vezañ kendalc'het*)



Dastumadennoù

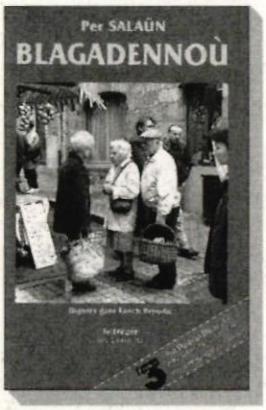
Meur a leor a zo kinniget deomp evit fin ar bloaz. Komzet e vo hiriv diwar-benn «dastumadennoù». Plijus eo bep tro kaout en ul levr skridoù bet strewet a-hed ar bloavezhioù war meur a gelc'helgelaouenn.

Da skouer gant Mouladurioù Hor Yezh eo bet dastumet danevelloù bet skrivet gant KLERG. ***Un deiz a viz mae ha danevelloù all.*** Embannet int bet dija gant Al Liamm, gant Barrheol pe gant Koulmig ar Gindi. Gant Per DENEZ eo bet savet ar «rakskrid». Evel-se e vo anavezet gwelloc'h, dreist-holl, gant ar re yaouank buhez ha labour – pouezus – an oberour. Marsel LE CLERC. (Plemet 1912 - Bear 1984). Bet person Bulien e-pad pell ha rener Barr-Heol. Kavet e vo e boltred, 1956. Roet eo bet d'an dastumad anv an danevell lakaet e derou al leor. Buhez Môn :

«Stourmet he doa kalonek ouzh he gwall blanedenn, hag e talc'hje da stourm keit ha ma vije ur bannac'h yec'hed en hec'h izili kozh».

E vrezhoneg a blijo d'an holl.

*
**



Gant Skol Vreizh eo bet dastumet ul lodenn eus pennadoù Per SALAUN, hag embannet war ar gazetenn *Le Trégor*. Goude tamall d'an «Tregor» ne oa ket trawalc'h a vrezhoneg e-barzh e oa laret dezhañ sevel pennadoù ! (1995). Hag abaoe per SALAUN en deus savet ur pennad bep pemzekteiz, koulz lavaret ! Pennadoù savet diwar-benn kaozeal gant an dud :

«Gant ar c'hlodad-mañ ez eus bet seurt tud : bihan, bras, kozh, yaouank, desket, skiant prenet gante, merc'hed, paotred». Paseal hanter-kant evit al levr mañ : ***«Blagadennoù».***

Skreudennet brav, gant ur bern luc'hskeudennoù. Peder bajenn evit pep blagadenn. Liv brezhoneg Bro-Dreger, evel-just. Un tammig. Skrivet eo bet ar «raglavar» gant Fañch BROUDIG. Ur Priz Du-mañ Du-se 1997 a oa bet roet da Ber SALAUN.

Dindan an titl eo bet skrivet *«Klodad kentañ. Niverenn I».* Gwell a ze, plijadur 'vo adarre !

*
**

Lennerien Pobl Vreizh a anavez dija anv ha labour Herri Ar BORGN. Lennet eo bet ganto ***«Moc'h-gouez Kenekan».*** Un danevell, pe kentoc'h ur farsadenn ! ha pebezh farsadenn... Matelin, penn-rener moc'h-gouez «Kernobil» a zo deut gant e re da vevañ e Koad Kenekan, goude ar gwallzarvoud du-hont.



An tu eo evit an oberour da gomz diwar-benn ar pezh a blij, pe kentoc'h a zisplij dezhañ. Un istor modern-tre. Gant maîs, sevel loened dizouar, dour...douetus ar vromañ. Hag ar paour kaezh «Kaoc'hvenneg» tapet fall e fin an istor.

Ar re o deus dija lennet ar pennadoù a vo laouen oc'h adkavout anezho. D'ar re all ur ohañs evito da gaout anezho en ul levr.

Herri ar BORGN o vezañ eus Seglian (Bro Bourlet) en deus skrivet en e yezh, brezhoneg Bro Bourlet. Ha plijus eo.

Net perak ober gant «S» implijet e doare ar c'hallegerien ? «Kasset» e-lec'h «kaset»,«gwisi» e-lec'h «gwizi», evel an holl doareoù-skrivañ ? N'eo ket muioc'h «etrerannyezhel» an doare-se. Bez' e chom tud aheurtet en hor bro.

Ul levr mat daoust d'ur gwiskamant droch.

Glaoda MILLOUR

*KLERG. **Un deiz a viz mae**. 158 p. Mouladurioù Hor Yezh. – SALAUN Per. **Blagadennoù**. 215 p. 79 L. Skol Vreizh. – AR BORGN Herri. **Moc'h-gouez Kenekan**. 80 p. 49 L. Skol Vreizh.*

Lisons Patrick Le Besco

Emgleo Breiz nous offre le remarquable travail de Patrick Le Besco sur ***«Le breton de Belle-Ile-en-Mer, Corpus (phonologie, lexique, textes)»***. Il s'agit d'une enquête de dialectologie réalisée en 1987 sur l'île. Les non-spécialistes seront parfois un peu perdus mais je dois avouer que j'ai, cependant, pris beaucoup d'intérêt à lire ce livre.



L'importance partie *«Lexique»* montre que le breton est plus «unitaire» que la trop classique affirmation : *«N'eo ket memes brezhoneg»*, (ce n'est pas le même breton).

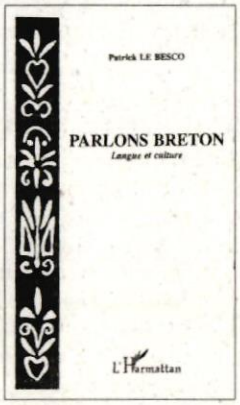
A propos de la situation du breton à Belle-Ile, (on pensait qu'il n'y avait plus de bretonnants sur l'île depuis 1930), l'auteur remarque :

«Cette situation, tant sur le plan de la langue elle-même que sur le plan de ce que l'on croit savoir de sa pratique passée, laisse prévoir ce que va être la situation du breton sur le continent dans quelques années... On rencontre de plus en plus fréquemment des gens qui ne peuvent pas croire que le breton ait été jusqu'à une date récente la langue exclusive de communication et de travail des campagnes de Basse-Bretagne, alors bien plus peuplées que maintenant. Ces mêmes personnes pensent que la pratique du breton n'a toujours été que le fait d'une minorité.»

Un livre sur lequel on pourra passer des heures et apprendre beaucoup.

*
**

Le hasard m'ayant fait trouver (en ayant acheté le livre récent *«Parlons Esperanto»*) que ce même Patrick Le Besco avait rédigé dans cette même collection «Parlons...» (L'Harmattan, éditeur, 1997) ***«Parlons breton»***. Je tiens à signaler ce travail.



L'auteur, d'entrée de jeu, définit :

«Le présent ouvrage a pour but de faire connaître au grand public la langue bretonne, ar brezhoneg, et sa culture. Par le terme culture j'entends aussi bien la description du passé qu'une description des tendances issues du militantisme linguistique (renouveau, néologie, extension de l'enseignement, etc.)».

Evidemment on trouvera de la grammaire. Mais ce livre n'est pas un ouvrage d'enseignement. Plutôt une initiation – pour les non-bretonnants – et une mise à jour pour les bretonnants – anciens ou néos. La partie historique est importante. Sans compter l'intérêt des annexes (où on retrouve, évidemment... Belle-Ile-en-Mer).

Un livre fait avec un grand soin.

G.M.

Le breton de Belle-Ile.194 p. 50 F. Emgleo Breiz. – **Parlons breton**. 194 p. 120 F. L'Harmattan.

Sellout el Lae c'hell lakaat da goll e gempouezh... Pe "dremmwell ar c'hleweled" e Breizh ?

Klevet e vez amañ hag a-hont e teufe TFI da zegas sklêrijenn an Aotroù Doue e bed ifernel ar c'hleweled e Breizh ha, dreistholl, e brezhoneg... Soñjal a ra din e vefe gwelloc'h mirout un tamm skiant vat...

Alies e klevan keñveriadennoù etre al luskad en deus kaset da grouidigezh DIWAN hag ar pezh a zo o tremen bremañ war dachenn an tele : poent eo d'ar Vretoned sevel traoù drezho o unan ha n'eo ket goulenn an aluzon. Ur si a zo gant seurt keñveriadenn. Savet eo het DIWAN gant stourmerien youlet hep na zeufe sikour ebet a-berzh bed an arc'hant bras : n'eo ket (pe n'eo ket c'hoazh...) tachenn ar skol un dachenn da rastellat arc'hant ; n'heller ket lavarout kement-all diwarbenn an tele. Ober 'ra DIWAN kevezerezh d'ar servij publik gant un dro spered a servij publik. En ur bed all e vezer gant an tele hag an "audimat".. .

Setu un nebeut traoù am bije c'hoant gwelet studiet araok kemer diviz pe ziviz :

1) N'eo ket drcist abadennoù F3 met n'int ket ken fall hag a lavarer. Kalz eus ar re a vez dismegañsus en o c'heñver a anzav alies "n'o deus ket amzer da sellout outo". Hag amzer o devo da sellout eus un tele kenwerzhel ? Ha reizh e kavont barn traoù n'o deus ket gwelet ?

Un rummad abadennoù evel "Muzik Breizh" a zlefe lakaat tud 'zo da brederiañ dreistholl pa geñverier gant ar pezh a zo bet skignet diwar-benn an emsav breizhek gant TF1...

2) Bed an arc'hant en deus e logik, gellout 'ra bodañ nerzhioù en un doare efedus e berr amzer, gellout 'ra ivez dilezel buan un dachenn na zegas ket ar gounid gortozet... Gortozomp gwelout araok kanañ meuleudi pe magañ huñvreoù.

3) Mat eo e vefe kevezerezh. Ya, hep mar ebet ! Gant ma chomo kreñv a-walc'h an div goztezenn ha dreistholl an hini he deus ur pal all eget gounid arc'hant, zoken ma ne ra ket ar pezh a c'hellfe hag a zlefe ober. D'ar sellerien da chom ar muiañ posubl mistri an dachenn.

4) Perak ne vefe ket klasket bodañ ar sellerien hag ar selaouerien (arabat ankounac'haat ar radio !) en ur gevredigezh a c'hellfe pouezhañ war ar re a ginnig abadennoù hep bezañ eus un tu pe eus egile ? Nemet eus tu pobl Vreizh. Ma vefe savet un doare arsellva eus ar c'hleweled e Breizh (mennozh da vezañ studiet pizh...) e vefe mat d'ar sellerien ha selaouerien gellout sevel o mouezh ennañ.

Evit klozañ ar pennadig-mañ e vefen techet da hetiñ e krogfe ur preder astroll war ar c'hinnig diwezhañ goude bezañ dielfennet ar saviad o soñjal e mat hor pobl hep rakvarnioù na froudennoù. Bezañ digor d'an holl, skoazellañ pa vez ret, burutellañ pa vez ezhomm. Mard eo mat ha yaus e trofe an tele prevez o selloù nerzhus warnomp, na zisoñjomp ket hon eus ezhomm war an dachenn eus ur servij publik oberiant ha doujus da c'houlennoù pobl Vreizh.

Milio Laenneg

Pennduig ma c'hazhes



Trived klemm : MA BLEW

Me 'lâr deoc'h, mestr : ar stourm kcntañ da gass àr an tamm douar-mañ, ar bresel pouesussañ, mes ur bresel peoc'hus, eo harz doc'h ar baotred, ar merc'hed, ar c'hizhier, a voud moal, petra zo e gwirionez villoc'h, ewid ur c'hazh moal, ewid ur vaoues voal, pe ur paotr divlew. Ar blew zo d'an den 'el ar gurunenn d'ar roue, 'el ar bezhin d'ar rec'hier, 'el ar ridos d'ar fenestr, hag 'el ar bomp d'ar velo...

– Ma Fennduig, rna Fennduig, penaos e c'hellit kenveriañ ar blew ged ur pomp bissiklet ?

– 'Peus ket maed goulenn ged Yann Robic, Bobet pe Hinault, petra o dehe gwraet hemb ur pomp bissiklet ? Sur ne vehent ket oaet forzh pell anche...

– Ya, ya, mes ne vez ket flouraet ur bomp bissiklet ur sort !

– Bon, lakaomp, n'aomp ket d'ober trous àr gement-se. "Elevons le débat", a lâr hi, ha me souezhet tre é klewed anehi kaoseal galleg dre ma ne oa ket ar galleg he yezh kawell, da lâred eo an heni a raen geti pennoù kentañ he buhez ; ha hi neusen :"setu c'hwi souezhet ase 'el ur bugel ! piw en deus lakaet ban ho penn ' oa un dañvez, pe un dra uhelloc'h 'wid un 'all ? piw en deus lâret deoc'h 'oa ar blew un dañvez pressiusoc'h 'wid ur pomp belo ; 'widomp'ni, ged peb tra eh eus mem talvoudegezh dre ma servijont toud, dre ma tegassont toud un dra bennaked d'ar vuhez. Ha pa lâran : "Elevons le débat", 'wid gober goap an heni eo kar toud pezh a denn d'ar vuhez zo braw hag a boues.

Mes pandeogwir e kaoseomp ag ar blcw, dalc'homp gete : ankouaet 'peus Madalen doc'h treid Jesus ? Gouelet he doa doc'h e dreid? sec'het he doa ar re-mañ àrlerc'h ged he blew dispak. Lakaad a reas Jesus peb heni da gompren pegen don eh ae jestroù Maria Madalen en e genver (St Yann XIII, Isq.)

Blew Maria - Marw Jesus é tostaad
Blew Maria doc'h treid Jesus a vo toullet kent pell.
Treid Jesus 'harzh ar bez, maes ar bez.
Ar garantez an heni eo, diskoeit ged blew ha daroù Maria, a lakay peb unan da sevel a varw da vew.
Ar bugel a vez flouract dehoñ e vlew.
Ar re yaouank a gempenna o blew dirag ar miloer : "ma blew on".
Ar c'hariad a floura blew e gariades.
Blew - Penn - Spered - Karantez

N'en deus ket maed ur re a vlew a vehe red o zroc'hiñ : re ar F.I.S., re varweg ar F.I.S., pandeogwir ne vagont maed kasoni e kenver ar re zisheñval doc'hte ; mes moarvad zo leun a laoù ban o blew ? Petra 'soñjit, mestr ?

– Ar wirionez 'vez ataw geneoc'h, ma Fennduig."

Ha me d'he flouraad, flouradennoù skañv àr he blew belouss. "Mes diwallit, ma Fennduig, lod doc'h ar re-sen zo 'walc'h 'wid lazhañ ur gazches a zo geti kaosoù sort geneoc'h c'hwi !"

Herri AR BORGN

KINNIGOÙ LABOUR

DIWAN a zo o klask

● **Evit ar Sez e Landerne :**

– 2 bost implij-yaouank :

➢ Graer war ar c'helaouiñ dre urzhiataer. (Agent de communication technique et multimédia).

➢ Skorer evil ar vuhez kevredigezhel (Assistant à la vie associative).

Bez e rankit bezañ barrek war ar brezhoneg, war implij an urzhiataerioù.

– ur skoazeller(ez) renerezh, live BTS. Skiant prenet, barrek war an urzhiataerezh, dieub awalc'h evit aozañ hag heuliañ emvodoù diouzh an noz pe en dibenn sizhun e-lec'h-mañ-lec'h e Breizh a-bezh.

– ur rener(ez) pedagogel evit an 01/09/99 : Bac +3 – skiant prenet kelenn Kentañ Derez.

● **Evit an 01/09/99 e Karaez :**

– ur rener(ez) lise : Bac +4 – 5 bloaz skiant prenet kelenn Eil derez.

– Evit an holl bostoù : brezhoneg komzet ha skrivet dre ret – Lizher en em ginnig ha CV da : DIWAN, BP 147, 29411 Landerne Cedex.

Emañ An Oaled

Kreizenn Dizoleiñ Bro An Aberioù

o klask ur buhezour sevenadurel

Post :

Degemer strolladoù a bep seurt, tud deuet ha bugale da vare stajoù dudi pe deskiñ, kreizennoù vakañsoù, frapadoù skol.

Aozañ ar prantadoù, buhezekaat anezho.

Lec'h labour :

E Treglonou (29870) evit ar pep brasañ hag e Breizh-Izel e-modall.

Live ha perzhioù goulennet dre ret :

Bac + 2 da vihanañ, Brezhoneg dre ret, Aotre bleniañ B, skiantprenet a-fed buheziñ (Bafa, Bafd, Beatep...).

Perzhioù all c'hoantaet :

Anaoudegezh war an stlennataň ha diwar-benn sevenadur Breizh hag ar broioù keltiek, bezañ dedennet gant bed an natur, gouzout saozneg.

Post leun amzer. Gopr hervez Kevrat Hollek ar Buheziñ. **Tutañ :** Deraou 99. **Implij :** Meurzh 99.

Kas CV gant ur poltred + ul lizher emginnig da : Aot Prezidant, An Oaled 14 Straed an Ti-Kêr, 29870 Treglonou. Titouroù all : 02.98.04.07.04.

B'eman Ti ar c'hoajoù" (*) o klask

Unan a c'hello bezañ implijet hervez al Lezenn Aubry adalek miz meurzh evit :

– Diorren oberiantizoù yezh ha sevenadur Breizh :

● klasoù-natur *(koadoù ha maezioù)* e brezhoneg,

● klasoù-glad *(saverezh, sonerezh, dañs, kontadennoù, arz...)*,

● vakansoù e brezhoneg evit ar vugale,

● stajoù-yezh ha sevenadur evit an oadourien,

– ha kas anezho en dro

Barrek war ar brezhoneg koulz war ar galleg.

Skiant-prenet war ar c'helenn pe war an deskadurezh dre vras *(d.s. live BEATEP)*

(*) Ti ar c'hoajoù, 5 hent an dachenn sport, 22160 ar Chapel-Nevez.

Pellgomz : 02.96.21.60.31

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 NANTES cedex 01, avec un chèque de 150 F.


LES COUPLES DE SONNEURS DE L'ANNÉE 1998...
GAVOTTE MINIMUM!
TU CONNAIS RIEN À L'EN DRO, PROVENÇAL!
RACISTE!
DES COUPLES, OUI! MAIS MARIÉS!
NON AU PACS
CHRISTINE BOUTIN
KENNETH STARR
POÉT POÉT
NONO XII 98

La mondialisation au service des petits pays ?

Face aux problèmes considérables que pose la mondialisation des échanges et de la finance, il faut se garder de toute conclusion définitive et simpliste. Il n'empêche que le résultat des travaux menés par trois professeurs d'économie américains, Alberto Alesina et Romain Wacziarg de Harvard et Enrico Spolaore de l'université de l'Etat d'Ohio, ont de quoi surprendre au moment où l'actualité économique est dominée par des fusions capitalistiques titanesques aussi bien en Europe d'aux Etats-Unis. L'étude de ces trois Américains, intitulée "Economie Integration and Political Disintegration", a fait l'objet d'un article dans le supplément économique du quotidien *Le Monde* daté du 8 décembre.

Alors que le monde ne comptait que 64 nations officielles en 1871, au lendemain de l'unification allemande réalisée par Bismark, on en dénombre aujourd'hui 193 *"dont plus de la moitié ont moins de 6 millions d'habitants"*. La décolonisation, principalement en Asie et en Afrique, mais aussi l'effondrement de l'Union soviétique expliquent cette croissance du nombre d'Etats. Dans ce contexte, les trois économistes américains mettent en exergue l'Islande avec ses 270.000 habitants isolés dans le grand Nord qui dispose d'un PIB (produit intérieur brut) par habitant qui la situe dans la moyenne supérieure des pays développés et d'un des meilleurs taux au monde d'équipements en ordinateurs et de branchements à Internet.

Selon les trois économistes américains, *"le libéralisme commercial et le séparatisme politique vont de pair"*. Dans un monde moins cloisonné *"les petits groupes ethniques, linguistiques et culturels peuvent tirer avantage de leur homogénéité, qui leur permet de commercer en paix tout en étant intégrés économiquement aux autres nations"*. Et, dans les petits pays relativement homogènes, les choix publics sont plus proches des souhaits des personnes que dans une population plus vaste.

Le processus n'est pas achevé, en particulier en Europe de l'Ouest. *"En fait, au fur et à mesure que progresse l'intégration économique dans l'Union européenne, le régionalisme donne de plus en plus de la voix dans plusieurs pays membres comme l'Espagne, la Belgique, l'Italie et même la France"*, notent-ils. On comprend que les ultimes défenseurs de l'Etat français jacobin hérité du XIX[e] siècle soient aussi ceux qui refusent l'Union européenne.

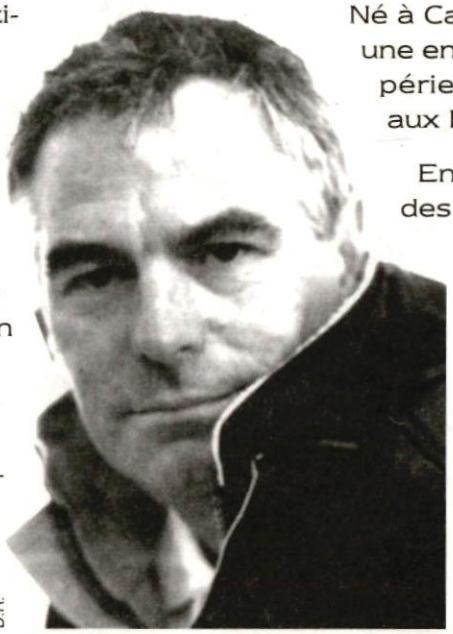
Les conclusions auxquelles aboutissent les trois économistes américains, si elles tendent à accréditer la thèse que nous défendons selon laquelle la Bretagne a besoin d'un pouvoir politique fort pour défendre valablement ses intérêts économiques, ne doivent pas pour autant nous faire sombrer dans l'angélisme. Face aux grands trusts internationaux dont certains ont un chiffre d'affaires qui approche le budget de l'Etat français, des instruments de régulation économique et sociale s'imposent qui ne peuvent être efficaces qu'à l'échelle de grands ensembles comme l'Union européenne, dans un cadre fédéral. L'autonomie politique et économique de la Bretagne, c'est-à-dire la capacité de décider par et pour soi-même autant que faire se peut, s'impose d'autant plus qu'une indépendance réelle, qu'il s'agisse de la Bretagne ou de la France, n'est plus possible.

C. G.

Jean-Guy Le Floc'h, Breton de l'année 98

Chaque année, Armor Magazine désigne une personnalité qui a participé au rayonnement de la Bretagne. Jean-Guy Le Floc'h succède à Jean-Loup Chrétien dans une liste prestigieuse qui comporte, entre autres, les noms de Glenmor, Edouard Leclerc, Kofi Yamgnane et Alan Stivell.

Jean-Guy Le Floc'h est un industriel de 45 ans qui a repris l'entreprise bretonne Armor-Luc, a conservé et rénové la tradition dans un secteur très concurrencé, le textile et l'habillement.



D.R.

Né à Carhaix, le lauréat a connu ensuite une enfance bigoudène, des études supérieures à Rennes, puis à Paris et aux Etats-Unis.

En 1982, il devient directeur d'une des usines Bolloré à Scaër, avant de repartir à Paris comme directeur financier du groupe.

En 1984, il reprend l'usine Armor-Lux de Quimper, avec ses 400 salariés. Participant au label "Produit en Bretagne", J.G. Le Floc'h est aussi à l'origine de "Création Bretagne". Amor-Lux a soutenu des productions artistiques bretonnes, comme celles de Didier Squiban.

Menhirs de Carnac : des semaines décisives

Après le succès de la manifestation du 21 novembre à Paris (cf. *Le Peuple Breton* de décembre), l'association "Menhirs Libres" appelait à un nouveau rassemblement, cette fois à Carnac, le 12 décembre. Environ 500 personnes ont répondu à l'appel.

Les manifestants de Carnac ont d'abord salué la mémoire d'André Guillais, conseiller régional des Verts, qui est décédé brutalement une semaine après la manifestation de Paris en diffusant des tracts en vue de la manifestation du 12 décembre. Très actif dans le combat pour un accès libre et gratuit aux sites mégalithiques, il continuait à payer de sa personne depuis son élection en mars dernier sur la liste PS-PC-Verts.

Avec l'humour qui le caractérise, Yannig Baron expliqua que le projet de "Menhirland" obligerait les Carnacois, en tant que contribuables et en tant que "touristes", à payer 7 fois pour avoir le droit de visiter les menhirs qui sont sur leur commune.

Une délégation, qui comprenait notamment Céline Mary, présidente de "Menhirs Libres", Christian Baelz, vice-président, Yann Riguidel et Christian Guyonvarc'h, fut reçue en mairie par M. Olivier Buquen, qui avait succédé à Christian Bonnet au poste de maire quelques mois après les élections municipales de 1995. Mais M. Buquen avait annoncé sa démission la veille de la manifestation pour raisons professionnelles (il est cadre au siège de la banque Paribas). Il reste néanmoins conseiller régional. De ce fait les questions qui lui furent posées sur le degré d'implication de la mairie dans le projet de "Menhirland" restèrent sans réponse, M. Buquen renvoyant la responsabilité du dossier à son successeur... Il consentit tout de même à admettre qu'en dehors des alignements de Kermario, visés par le projet et actuellement engrillagés, tous les autres sites mégalithiques de la région, et particulièrement ceux du Ménec à proximité immédiate du bourg de Carnac, étaient laissés à l'abandon et envahis par la végétation, ce qui contredit la version officielle selon laquelle le projet de l'Etat viserait à protéger le patrimoine archéologique.

M. Jean-Pierre Mohen, spécialiste des sites mégalithiques et chargé de mission par la ministre de la Culture sur le dossier de "Menhirland", était à Carnac incognito le 12 décembre. L'association "Menhirs libres", qui fonde de grands espoirs sur son expertise, devait le recevoir le 29 décembre et visiter avec lui les sites les plus remarquables de la région. Il doit rendre son rapport à la ministre le 15 janvier. Nul doute que de ses recommandations dépendra l'évolution du dossier.

Solenn LE ROUZIC



Photo Solenn Le Rouzic

Yannig Baron explique aux manifestants de Carnac le caractère néfaste du projet de Menhirland.



Photo Solenn Le Rouzic

Céline Mary, présidente de "Menhirs libres" rend hommage à André Guillais.

Le succès de la manifestation du **5 DECEMBRE A KEMPER**



Photo Pierre Morvan

Une foule jamais vue pour la langue bretonne.

Un mois déjà depuis ce beau rassemblement. Malgré une information préalable discrète *(certains ont appris l'existence de la manifestation par un* Peuple Breton *pourtant retardé par des grèves dans les transports)*, nous étions 6.000 environ. La presse quotidienne du lendemain soulignait la performance de la revendication bretonne, nettement au-dessus des autres rassemblements de France en faveur des autres langues "minoritaires". La Loire-Atlantique, bien présente, avait rejoint les autres départements bretons dans une joyeuse manif qui réunissait autant les vieux militants inoxydables de la cause que les nouvelles générations enthousiastes et décomplexées. Là aussi les observateurs furent surpris : il y a donc des milliers de jeunes qui n'indifférent pas la mort programmée (chez nos dirigeants hexagonaux) de la "vieille langue de nos pères"...

Il fallait être à Kemper ce jour-là pour revendiquer **une vraie ratification de la Charte européenne de protection des langues minoritaires, c'est-à-dire la sortie d'une mendicité qui a trop duré.**

D'ailleurs, les bonnes presses ont largement souligné la présence d'éléments connus. Un sénateur était là pour protester contre les lenteurs d'un Parti socialiste assez souvent au pouvoir depuis 1981 pour ne plus pouvoir s'abriter derrière l'argument "on verra quand on sera aux responsabilités"... Un conseiller régional de droite était là pour protester contre la mollesse (c'est peu dire !) du pouvoir régional de droite – depuis l'origine de l'institution régionale... La presse a, par ailleurs, souligné la présence d'élus "habituels" : Le Pensec et quelques amis, Cozan et quelques amis. Ils manifestaient contre qui ces braves gens ? Le Pensec contre la droite régionale au pouvoir à Rennes ? Cozan contre la gauche nationale au pouvoir à Paris ? On va longtemps jouer à ce jeu de c... ? Curieusement la présence pourtant visible des militants et des élus de l'UDB fut soigneusement masquée chez la plupart des commentateurs... Il est vrai qu'ils seront les premiers à expliquer doctement que "l'UDB a du mal à trouver dans l'électorat la traduction de ses aspirations politiques". Informé comme ça, ce ne sera pas étonnant ! Mais – c'est bien connu – notre bonne presse étant professionnellement objective, ne nous plaignons pas !

Pourtant, il faudra bien clarifier les choses. Il faudra d'autres manifestations – comme celle de Kemper – pour faire avancer la cause. Mais l'impact de la culture bretonne dans une opinion collective qui évolue fortement ne laisse plus, à moyen terme, la même marge de manœuvres à nos adversaires. Ils devront reculer. C'est la leçon de Kemper 98.

J.G.



Photo Pierre Morvan

Tous là, de partout, dans la même détermination...

Le "Plaid Cymru", un parti au service du peuple gallois

Fondé en 1925, le "Plaid Cymru" est devenu de façon incontestable la deuxième force politique du Pays de Galles, alors que doit être élue en mai prochain l'Assemblée Galloise.

La création et les débuts du Plaid Cymru

Le Pays de Galles connaît une grave crise économique et sociale après la première guerre mondiale, avec une forte émigration et la grande dépression d'après 1929.

La promesse d'autonomie pour le Pays de Galles, faite par Lloyd George, n'est pas tenue, malgré trois conférences entre 1918 et 1922. Aux élections de 1922, le Parti travailliste l'emporte sur les Libéraux mais aucun parti politique ne fait allusion dans sa propagande à l'autonomie du Pays de Galles.

Pourtant au début des années 20, des voix s'élèvent en faveur d'une organisation qui mette en premier les intérêts gallois. Cela aboutit à la création en 1925, à Pwlhelli, par 6 personnes, du Parti Nationaliste Gallois (devenu depuis le Parti Gallois, le Plaid Cymru). Il faut resituer la création du nouveau parti dans le contexte du mouvement des nationalités, qui aboutit à l'indépendance de l'Etat irlandais en 1922 ou à la création de nouveaux Etats après 1918. La création du Plaid Cymru est le premier défi au gouvernement britannique depuis Owain Glyndwr (1400-1415). Le Parti Gallois a pour buts la création d'un Parlement Gallois, la représentation du Pays de Galles à la Société des Nations et la reconnaissance du gallois comme langue nationale. Le Plaid Cymru, à ses origines, est marqué par la personnalité de Saunders Lewis (1893-1985), célèbre écrivain gallois, un des fondateurs du parti, dont il sera le président jusqu'en 1939.

Lors des cinq premières années de son existence le Plaid Cymru s'en tient à sa ligne de gagner le Pays de Galles en prenant peu à peu le contrôle des conseils locaux, sans se présenter aux élections parlementaires. La première candidature aux Communes est présentée en mai 1929 dans le comté de Caernafon : elle ne recueille qu'environ 600 voix, soit 1,6 % des suffrages. Dans le même temps est publié en 1931 "L'Economie de l'autonomie" présentant la décentralisation et le développement de l'économie coopérative comme l'alternative du Plaid Cymru au capitalisme et au communisme. Le parti gallois dispose de sa propre presse, avec un journal en gallois "Y Ddraig Goch" (Le Dragon rouge) et à partir de 1932 un journal en anglais "The Welsh Nationalist" (Le Nationaliste gallois) devenu plus tard "Welsh Nation" (Nation galloise). Le parti est efficacement organisé par J.E. Jones.



Photo P. Morvan

Délégués gallois au congrès UDB, novembre 1998.

En 1935, année du quatrième centenaire de l'Acte d'Union, le Plaid Cymru est impliqué dans un affrontement avec le gouvernement britannique conservateur qui approuve la création d'une nouvelle base d'entraînement de la RAF à Penyberth dans le nord du Pays de Galles, après que les projets d'implantation dans deux sites en Angleterre aient été abandonnés.

En 1935, le Plaid Cymru condamne lors de son congrès la création au Pays de Galles de toute nouvelle base militaire. Le 8 septembre 1936, Saunders Lewis et deux autres dirigeants nationalistes pénètrent sur le site du camp et mettent le feu à des baraquements avant de se rendre eux-mêmes à la police. L'affaire a un énorme retentissement, car elle concerne trois personnalités connues. Leur jugement tourne au procès du gouvernement anglais au Pays de Galles.

Les trois inculpés sont condamnés à neuf mois d'emprisonnement. La cause du nationalisme gallois n'a jamais été aussi forte. L'attitude arbitraire à l'égard de la langue galloise pendant les audiences du procès entraîne le lancement d'une pétition pour l'égalité du gallois et de l'anglais. Signée par 365.000 personnes, elle est suivie d'une loi de 1942 permettant l'emploi du gallois devant les tribunaux. C'est un pas important juste après la création en 1939 de la première école primaire en gallois. En septembre 1937, un meeting de 12.000 personnes célèbre à Caernarfon la libération des "trois de Penyberth". Mais le sursaut espéré par Saunders Lewis ne se produit pas et le soutien populaire à la cause nationaliste sera de courte durée.

La guerre et l'après-guerre

La guerre va diviser le Plaid Cymru. Avant la guerre, le Plaid Cymru , pour des raisons tant nationalistes que pacifistes s'oppose à la conscription (non obligatoire au Royaume Uni). Mais devant la montée des périls, une partie des adhérents soutient le gouvernement basque en lutte contre Franco ou bien donne la priorité à la lutte contre le nazisme, rejetant l'idée d'un "Pays de Galles neutre". Contrairement aux craintes de certains militants, la guerre n'arrête pas la vie du parti, bien au contraire. La confiance augmente

après 1942, les publications se développent, avec notamment une brochure demandant la création d'une Agence galloise de développement économique. Les attaques contre le Plaid Cymru, accusé d'être fasciste ou inféodé à l'Eglise catholique, tournent court...

Le Parti Gallois est le seul à s'opposer aux empiétements fonciers du Ministère de la Guerre et à l'envoi de travailleurs gallois en Angleterre. En 1943, lors d'une élection partielle dans la circonscription de l'Université du Pays de Galles, il présente Saunders Lewis ; celui-ci obtient 1.330 voix et 22,5 % des suffrages. Cette élection marque un tournant dans la vie du parti. En 1931, il s'était présenté dans deux circonscriptions seulement. Après 1943, il se présentera dans sept circonscriptions dont trois dans le Sud.

En 1945, Gwynfor-Evans est élu à la Présidence du parti. Il établira fermement le Plaid Cymru sur la carte politique britannique. Lors des élections générales il avait présenté sept candidats, obtenant 24,5 % des suffrages pour le siège de l'Université, 10,3 % à Merioneth, 7,3 % à Neath. Lors d'une élection partielle en 1946, le candidat du Plaid Cymru obtient 30 % des suffrages. En décembre 1946, lors d'une élection partielle à Aberdare, il devance le Parti Conservateur.

Le Plaid Cymru fait campagne pour la défense des terres menacées par l'armée ou les services forestiers. La pression nationaliste amène le gouvernement travailliste à créer en 1948 un conseil consultatif pour le Pays de Galles.

Aux élections législatives de 1950, le Parti Gallois présente sept candidats, mais seulement quatre en 1951 pour des raisons financières. Pour alors le Plaid Cymru est engagé dans une campagne pour la création d'un Parlement gallois, de 1950 à 1956, avec le soutien du Parti Libéral, du Parti Communiste et de cinq députés travaillistes. 250.000 signatures sont déposées au Parlement en avril 1956.

Lors d'une élection partielle en 1954, Gwynfor Evans obtient 16 % des suffrages. En 1955, le Plaid Cymru présente onze candidats obtenant au total 45.000 voix. Dans les années 50, il semble devoir élargir sa base de parti constitutionnel, tout en menant des actions de protestation : ainsi un jeune militant, condamné à un an de prison pour refus du service national en raison de ses opinions nationalistes se présente de sa prison aux législatives et obtient 10,6 % des suffrages.

C'est alors qu'à la fin de 1955, le Parti Gallois s'engage dans la lutte contre la construction d'un barrage dans la vallée de Tryweryn devant approvisionner Liverpool en eau, mais en noyant la vallée. La campagne pour Tryweryn rallia le soutien de l'ensemble du Pays de Galles et des députés gallois. Mais dans l'été 1957 les Communes adoptaient la loi sur Tryweryn. La campagne contre le barrage menée dans un cadre légal, va se trouver dépassée par l'action de jeunes nationalistes usant de sabotages et d'attentats. Mais elle amènera aussi le gouvernement à accélérer la construction de nouvelles aciéries dans le Sud du Pays de Galles.

Les progrès électoraux continuent. Aux élections de 1959, vingt candidats remportent globalement 77.000 voix. Le Plaid Cymru se développe dans le Sud. Les partis britanniques sont amenés à tenir compte de ces succès et en 1964 le Parti Travailliste inscrit dans son programme la création d'un Secrétariat d'Etat aux affaires galloises, effectivement mis en place après les élections.

Mais le début des années 60 est marqué aussi par d'âpres discussions et par des désaccords sur la tactique à suivre et le Plaid Cymru échappe en fait à une scission. Le rôle du parti dans la société galloise change ; son rôle politique se renforce, des organisations spécifiques se créant dans de nombreux domaines, alors que jusqu'alors le Plaid Cymru assumait les nombreuses luttes identitaires.

Lors des élections législatives de 1964, le Plaid Cymru présente des candidats dans 23 circonscriptions, mais le pourcentage global des suffrages tombe à 8,4 % contre 10,3 % en 1959. Il en est de même en mars 1966 avec 8,7 % dans 29 circonscriptions. Ce recul relatif peut s'expliquer par la fragmentation nouvelle du mouvement gallois, mais surtout par la difficulté de présenter des candidats partout à des élections législatives répétées contre un Parti travailliste en phase d'ascension.

C'est en 1965 que le Plaid Cymru accède à l'expression radiophonique après quarante ans de "black out". Cela va lui permettre d'accroître son audience. Mais il a fallu aussi pour y arriver créer dans les années 50 une radio pirate, Radio Free Wales, émettant sur les fréquences de la télévision.

La première victoire

En mai 1966 meurt Mme Megan Lloyd George, fille de l'ancien Premier Ministre, députée de Carmarthen, ayant soutenu dans les années 50 la campagne pour un Parlement gallois. Le Plaid Cymru présente alors, à l'élection partielle, son leader Gwynfor Evans, qui quelques mois plus tôt avait obtenu 16 % des suffrages. Après une campagne active, de portée historique, Gwynfor Evans, qui est candidat pour la huitième fois aux législatives, est élu député le 14 juillet 1966. Triomphalement installé à Londres, il fait sensation en prêtant serment en gallois. Sa première question au Premier Ministre, Harold Wilson est de demander s'il y aura un Parlement pour le Pays de Galles. La réponse est "non". La victoire de Gwynfor Evans est accueillie comme un événement national et accroît l'audience du Plaid Cymru.

Lors d'une élection partielle en mars 1967 dans la circonscription de Rhondda Ouest, le candidat du Plaid Cymru talonne de près le candidat travailliste, dans le Sud du Pays de Galles, fief traditionnel depuis des décennies du Parti Travailliste. Pendant l'été 1968, lors d'une élection partielle à Caerffili, le candidat du Parti Gallois réduit l'avance du candidat travailliste à moins de 2.000 voix (contre 20.000 deux ans auparavant).

Devant les progrès du Plaid Cymru, Wilson annonce à la fin de l'année la création d'une Commission royale chargée d'étudier des changements constitutionnels pour mieux répondre aux besoins "des différents pays, nations et régions du Royaume-Uni". Le Plaid Cymru va utiliser cette opportunité en élaborant et en présentant à la Commission ses propres propositions : élection à la proportionnelle d'un Parlement gallois formé de deux Chambres, organisation d'une Confédération britannique formée de trois pays (Angleterre, Ecosse, Pays de Galles) ayant chacun leur propre gouvernement. Le Plaid Cymru présente aussi un Plan économique pour le Pays de Galles, élaboré au cours de trois ans de travail.

Au milieu des années 60, l'Association pour la Langue galloise développe des actions de désobéissance civile non violente pour la reconnaissance du gallois dans l'enseignement et la vie publique. Des centaines de jeunes militants sont emprisonnées. C'est aussi dans cette période, le 7 mars 1966, qu'est perpétré un attentat contre le réservoir de Clywedog, approvisionnant Birmingham. C'est le premier des attentats de la Free Welsh Army désavoués par le Plaid Cymru rejetant la violence.

Avancées et échecs

Aux élections législatives de 1970, le Plaid Cymru présente des candidats dans toutes les circonscriptions galloises. Il obtient 175.000 voix et 12,5 % des suffrages, mais Gwynfor Evans n'est pas réélu. C'est certes une déception mais le Parti Gallois a prouvé en 1966 qu'il pouvait avoir des députés.

A l'élection partielle de Merthyr en 1972, le candidat du Plaid Cymru n'est pas élu mais obtient 37 % des suffrages. En 1974, le Parlement est dis-

sous par les Conservateurs. Les élections de février amènent le retour des Travaillistes au pouvoir. Le Plaid Cymru, présent dans les 36 circonscriptions a deux élus : Dafydd Wrigley à Caernarfon où le Parti Gallois présentait des candidats depuis 1929 et Dafydd Ellis Thomas à Merioneth. Mais Gwynfor Evans manque sa réélection de 3 voix. Aux élections générales d'octobre le Plaid Cymru a trois députés avec la réélection de Gwynfor Evans. Ceux-ci rejoignent aux Communes les onze députés écossais du S.N.P. De quoi inquiéter Harold Wilson...

De 1974 à 1979, l'action des députés nationalistes entraîne l'augmentation des crédits de l'Agence galloise de Développement et la promesse de la création d'une chaîne de télévision en langue galloise. Le Plaid Cymru progresse aux élections locales. Mais l'engagement du Parti travailliste d'accorder des assemblées élues au Pays de Galles et à l'Ecosse est battu en brèche par les manœuvres de nombreux députés travaillistes s'associant aux Conservateurs pour rejeter les projets gouvernementaux. Le non-respect des promesses travaillistes entraîne la chute du gouvernement à la suite du refus des députés du S.N.P. de voter la confiance. Les élections de mai 1979 ramènent les Conservateurs au pouvoir.

En septembre 1979, le ministre de l'Intérieur revient sur les promesses de créer une chaîne de télévision galloise. Cela entraîne une relance des actions au Pays de Galles et le Plaid Cymru appelle au refus du paiement de la redevance. Devant le blocage de la situation, Gwynfor Evans annonce en mai 1980 son intention d'entreprendre à l'automne "un jeûne à mort" si le gouvernement ne tenait pas ses promesses. Mais devant l'émotion et la mobilisation de personnalités, le gouvernement revient sur sa décision et la télévision galloise S4C sera effectivement créée en 1982. La bataille pour la télévision a renforcé le mouvement national à un moment où il traversait une mauvaise passe.

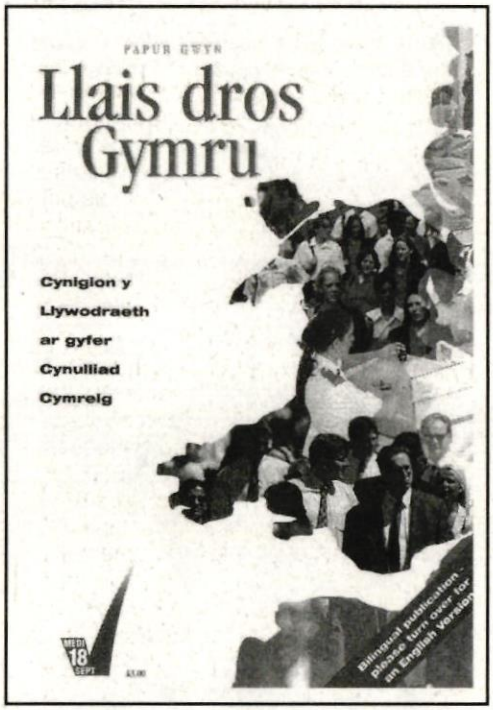
En 1981, après trente-six ans à la tête du Parti Gallois, Gwynfor Evans quitte la présidence du parti ; il est remplacé par Daffydd Wigley.

Les années 80 vont être marquées par d'importantes luttes menées par le Plaid Cymru, contre le chômage croissant, contre le pillage des ressources en eau du Pays de Galles, contre la fermeture des mines de charbon ; d'importantes grèves de mineurs ont lieu en 1984-85 ; le Plaid Cymru organise l'aide financière aux mineurs avec le soutien actif de la Volksunie et de l'UDB. Mais l'absence d'un Parlement gallois pouvant protéger les travailleurs gallois, facilite la fermeture des puits de mine par le gouvernement Thatcher.

Les progrès récents

Le Plaid Cymru va continuer ses progrès : en 1987 est élu un troisième député du parti, Ievan Wyn Jones dans l'île d'Anglesey. En 1992, un quatrième député est élu dans la circonscription de Ceredigion-Pembroke Nord, il s'agit de Cynog Dafis, élu avec le soutien des Verts gallois. Aux élections de 1997, le Parti Gallois obtient environ 10 % des suffrages et garde ses quatre sièges devenant le deuxième parti par le nombre de députés.

Le Plaid Cymru a développé aussi sa dimension européenne. Il renforce ses liens avec d'autres partis frères.



Un livre blanc en gallois du gouvernement de... Tony Blair !

En 1979, lors des premières élections au Parlement Européen, les candidats du Plaid obtiennent 11,7 % des suffrages. Aux élections de 1999, le Plaid Cymru présente cinq candidats ; les cinq sièges attribués au Pays de Galles devraient être pourvus à la proportionnelle. Dans ce cas, le Plaid Cymru, qui est crédité de 24 % des suffrages par les sondages, devrait avoir au moins une élue en la personne de Jill Evans, qui a été responsable des Affaires Internationales. Il est possible, si la progression du Parti Gallois continue, que Evrig Wyn, membre du Comité Européen des régions, puisse être également élu. Les progrès du Plaid Cymru aux élections européennes s'accompagnent aussi de la revendication d'une liberté de représentation directe du Pays de Galles au niveau européen.

Après le retour des Travaillistes au pouvoir en mai 1997, un référendum de dévolution a eu lieu en Ecosse et au Pays de Galles. Les Gallois ont été consultés le 18 septembre 1997. A une faible participation (50,1 % des inscrits) et à une faible majorité (50,3 % de oui) ils se sont prononcés pour la création d'une Assemblée Galloise.

La victoire du "oui", obtenue de justesse après une campagne commune des partis favorables à la dévolution (les Conservateurs étant contre), a cependant renforcé le sentiment national gallois. L'Assemblée de 60 membres (40 élus au scrutin uninominal dans les circonscriptions actuelles et 20 élus à la proportionnelle par scrutin de liste) sera consultée dans de nombreux domaines. Elle aura à gérer un budget d'environ 70 milliards de francs. Elle n'aura pas le pouvoir de légiférer ni de lever des impôts, contrairement à l'Ecosse. Mais c'est cependant une étape décisive vers une pleine autonomie et l'on peut compter sur le Plaid Cymru pour élargir les compétences de l'Assemblée. Avec 24 % des intentions de vote actuellement le Parti Gallois, est incontestablement la deuxième force politique du pays et devrait obtenir une quinzaine de sièges. Mais sans doute plus, si le pourcentage d'intentions continue à augmenter. Lors du récent Congrès de l'UDB, Eurig Wyn a insisté sur la fierté rendue au Pays de Galles en Europe, sur la possibilité pour son pays d'être un jour représenté aux Nations Unies, sur l'émergence au niveau européen des "nouveaux tigres" que constituent les nations celtiques. Owain Llywelyn a rappelé les faibles résultats du Plaid Cymru à ses débuts les comparant aux résultats croissants actuels.

Le développement du Plaid Cymru et de son audience nous montre qu'une action politique résolue, étant allée parfois jusqu'à la résistance civile, prenant position sur les problèmes concrets et en présentant des candidats à toutes les élections, finit par obtenir des résultats importants. Sans être exclusive, l'action du Parti Gallois rassemble une partie croissante du peuple gallois. Si le Plaid Cymru n'avait pas existé, s'il n'y avait pas eu de nationalisme gallois, il n'y aurait pas eu de Welsh Office, pas de Secrétariat d'Etat, pas d'Office au Développement du Pays de Galles, pas de radio ni de télévision en gallois, pas de Service de la Langue galloise, ni non plus d'Assemblée galloise !

Yves JARDIN

Bilan de l'agression américano-anglaise contre l'Irak : le droit international bafoué, Saddam Hussein renforcé

Une conclusion s'impose : l'ONU ne doit plus siéger à New-York

L'agression militaire que les Etats-Unis et l'Angleterre ont perpétrée contre l'Irak se solde par un bilan catastrophique à tous points de vue :

– plusieurs dizaines de civils tués,

– une situation alimentaire et sanitaire en Irak aggravée ?

– la dictature de Saddam Hussein renforcée non seulement en Irak mais dans le monde arabe,

– le droit international bafoué, les Nations Unies discréditées au moment de la célébration du 50e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme,

– une Union européenne lamentablement divisée et, de ce fait, totalement inopérante.

Pour espérer retrouver une crédibilité largement entamée, l'ONU ne peut siéger plus longtemps sur le territoire des Etats-Unis. Par conséquent l'Union démocratique bretonne demande aux autorités politiques françaises d'agir pour un regroupement des institutions onusiennes à Genève.

(Communiqué UDB du 20/12/98)

Contre la justice coloniale : Bretons et Maohis solidaires !

Du 21 au 25 septembre sont passés devant le tribunal de Papeete 63 antinucléaires polynésiens et français, dont 4 paysans du Larzac. Du 20 août au 10 septembre 1995, une délégation de 8 agriculteurs du Larzac était venue apporter un soutien aux Maohis dans leur lutte contre la reprise des essais nucléaires. 4 ont donc été mis en examen le 9 avril 1996 pour "entrave à la circulation des aéronefs", suite à leur participation au sit-in du 6 septembre 1995 à l'aéroport de Faa'a. Les 59 autres prévenus sont pour la plupart des militants ou anciens militants du syndicat A Tia I Mua – notamment Hiro Tetaarere ancien secrétaire général (aujourd'hui conseiller territorial indépendantiste) mais aussi des membres du principal parti indépendantiste, le Tavini Huiraatira. Plusieurs d'entre eux ont été incarcérés de longs mois à la prison de Nuutania. Certains on été victimes de sévices physiques et de tortures de la part des gendarmes ! La plupart des délégués syndicaux ont été licenciés par leur patron à leur sortie de prison. Plusieurs personnalités ont été citées à comparaître comme témoins : Charles Million, ministre de la Défense en 1995 ; Dominique Voynet, ministre ; Paul Roncière, ex-Haut Commissaire, et Louis Kotra Ureguei; président de la centrale syndicale kanak USTKE. Seul ce dernier est venu...

Le procès a mis en lumière de nombreux faits : la violence des CRS lors de la manifestation, charges, tirs sans sommation, utilisation massive de lacrymogènes. Rappelons qu'un militant (Freddy Temauri) a perdu la main gauche. De nombreux témoins ont fait état de la présence sur le tarmac de provocateurs : notamment des militants du parti de Gaston Flosse (proche du RPR). Par contre les salariés qui se trouvaient dans la tour de contrôle et ont tout vu, n'ont pas été appelés comme témoins. De plus alors qu'il y avait plus de 2.000 manifestants, seuls 63 ont été mis en examen.

Le tribunal correctionnel de Papeete a prononcé son jugement le 20 octobre. 37 des 61 prévenus ont été soit relaxés soit dispensés de peine tout en étant reconnus coupables (c'est le cas des 4 paysans du Larzac). Plusieurs peines de



prison ferme ont été annoncées. 3 Maohis ont été sévèrement condamnés. Henri Temaititahio, pour avoir frappé un gendarme, écope de 18 mois de prison dont 6 fermes et 2 ans d'interdiction de ses droits civiques, civils et familiaux. Le garde mobile suite à l'affrontement n'avait eu qu'un jour d'arrêt de travail. Henri a lui été tellement tabassé après son arrestation qu'il a eu un mois d'arrêt avec 9 jours d'hôpital .

Si durant le procès, ces exactions ont été évoquées, le jugement n'en dit pas un mot. Pour les mêmes faits, Ronald Terorotua, ancien dirigeant d'A Tia I Mua, prend 2 ans dont 1 ferme et 3 ans d'interdiction de tous ses droits. Enfin Hiro Tefaarere est condamné à 3 ans dont 18 mois fermes et 5 ans d'interdiction de ses droits. Il n'a lui commis aucune violence sur agent. Mais dès le début du procès, il a été pour les magistrats considéré comme "l'instigateur" des événements.

La défense a fait appel des condamnations de prison ferme. Cela prendra vraisemblablement de 3 à 6 mois.

Comme l'écrit dans un texte récent Gabriel Tetiarahi, cette justice coloniale et les parties civiles "veulent rendre responsables 57 Polynésiens et 4 paysans du Larzac des émeutes qui se sont produites après le rassemblement syndical de l'aéroport, cherchent des coupables et s'acharnent à jeter en prison des responsables syndicaux et des indépendantistes". La vraie justice serait que la vérité éclate quand aux conséquences en terme de santé publique des expérimentations atomiques.

Les travailleurs civils de Moruroa et Fangataufa, dont certains occupent le siège des inculpés, regroupés dans une publication "Moruroa et nous" illustrent combien ils ont été exposés directement à la contamination, combien le sol et le sous-sol des lieux du crime (...) ont été détruits par la violence des tirs". De nombreuses organisations politiques, syndicales et associatives avaient en 1995 combattu la décision de reprise des essais nucléaires par Chirac.

Une mobilisation unitaire de toutes ces organisations est aujourd'hui indispensable pour qu'aucun Maohi ne paye notre lutte commune contre la bombe. Nous vous invitons donc à signer et faire signer l'appel ci-joint.

Justice pour les syndicalistes polynésiens

En juin 1995, Jacques Chirac décide la reprise des essais nucléaires à Moruroa et Fangataufa. Une campagne de protestation sans précédent a lieu aussi bien en Polynésie que dans le monde entier. Malgré cela, le premier essai est effectué le 5 septembre 1995 et retransmis à la télévision comme pour mieux humilier le peuple Maohi.

Le lendemain, un sit-in est organisé par les antinucléaires sur la piste de l'aéroport de Faa'a, parallèlement le syndicat A TIA I MUA, ayant déclenché un mouvement de grève générale sur cinq revendications, légalement déposé, décide de bloquer l'accès à l'aéroport. Suite aux violences policières sur les manifestants, les jeunes des bidonvilles réagissent spontanément. Le ressentiment face à l'Etat français et à la reprise des essais nucléaires se transforme en explosion sociale. 59 Tahitiens et 4 paysans du Larzac sont mis en examen pour les événements du 6 septembre 1995 à Faa'a. Ils passent devant le tribunal correctionnel de Papeete du 21 au 25 septembre 1998. Dans son verdict du 20 octobre le tribunal fait porter toute la responsabilité des "émeutes" sur les leaders syndicaux. Ils sont condamnés à de lourdes peines de prison, jusqu'à 3 ans et plusieurs années de privation des droits civiques, civils et familiaux. A l'occasion du procès en appel des syndicalistes qui aura lieu au cours de l'année 1999, il est important de manifester notre solidarité afin que la justice soit rétablie et que la seule responsabilité de l'Etat français soit réaffirmée.

Nous demandons:

● la relaxe de tous les Polynésiens injustement et illégitimement condamnés lors du procès de septembre 1998.

● l'ouverture de toutes les archives et l'étude par des chercheurs indépendants des conséquences des essais nucléaires français à Moruroa et Fangataufa aussi bien au niveau de la santé des populations des îles, des travailleurs civils et militaires que des effets sur l'environnement.

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE

A renvoyer à : Yves Jardin, 12 rue Charles de Foucauld, 29100 Douarnenez.

A découper ou à photocopier

La question berbère
Salem Chaker au congrès de l'U.D.B.

Salem Chaker, professeur de berbère, a bien voulu intervenir au Congrès de l'U.D.B., à Brest, en novembre dernier.

Yves Jardin, pour le présenter, a rappelé à juste titre que l'U.D.B. a été créée par des militants qui souhaitaient prendre des positions claires sur les problèmes de décolonisation.

Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la langue berbère, en Algérie en particulier, créent une solidarité de fait entre nos cultures.



Photo R. Divard

Yves Jardin présentant Salem Chaker au Congrès de l'UDB à Brest.

Les éléments fondamentaux

● L'aspect démographique

Les "minorités" berbérophones en Algérie comme au Maroc constituent bien plus que des minorités en sens classique : au minimum 20 % de la population algérienne et environ 35 % des Marocains. La Kabylie est tout à fait en mesure, potentiellement, de remettre en cause l'existence même de l'Etat algérien.

● L'environnement politique et culturel hostile

Trois aspects caractérisent cet environnement hostile :

– la référence dominante à l'arabo-islamisme depuis les années 20 dans l'ensemble maghrébin,

– le centralisme jacobin hérité de la France aussi bien pour le Maroc que pour l'Algérie (Algérie = patrie, arabe = langue, religion = islam),

– les conditions historiques récentes : l'anticolonialisme et la forte influence stalinienne (surtout après l'indépendance algérienne).

● Les conditions de la revendication

Avant l'indépendance, il s'agissait essentiellement d'un mouvement culturel et intellectuel, mené entre autres par Amrouche et Ferraoun, mais sans base sociale réelle.

Après l'indépendance, (il avait fallu renoncer à cette revendication pendant la guerre d'indépendance), le mouvement a trouvé un écho important dans la jeunesse. Dès les années 65-70, l'apparition d'une littérature écrite, phénomène essentiellement kabyle, a ouvert la porte à la nouvelle étape d'actions de masse des années 80 ("printemps berbère").

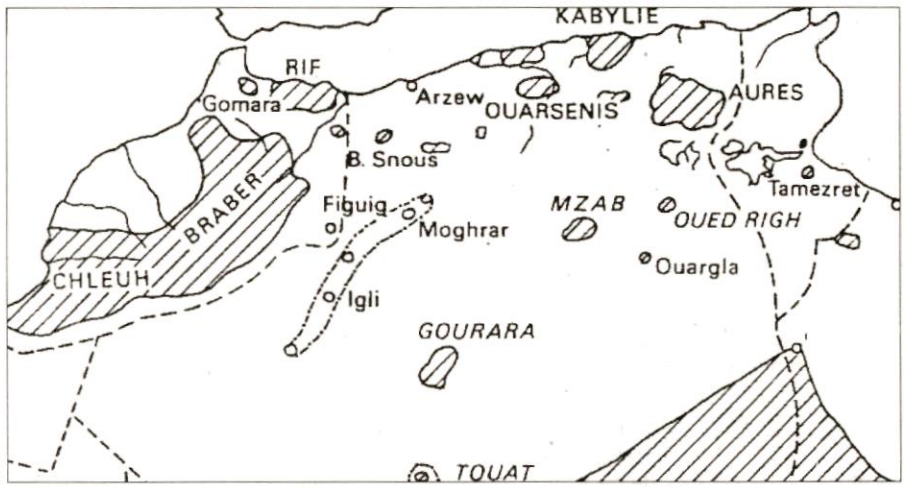
Les perspectives

On assiste à une évolution qui paraît inéluctable.

Le constat du passage d'une situation d'exclusion absolue à une situation de tolérance où le mouvement associatif n'est plus réprimé laisse espérer un aboutissement positif.

Une pétition signée par 300 chanteurs ou artistes kabyles a revendiqué une autonomie culturelle et le refus de la mise en musée, de la folklorisation, piège classique où tombent souvent les cultures opprimées.

Le mouvement se caractérise par une lutte pacifique et un refus des dérives violentes, mais la reconnaissance d'une entité géographiquement déterminée paraît nécessaire pour faire face à la pression de la langue "dominante".



D.R.

Les zones berbérophones au Maghreb.
Dans le Sud-Saharien, les Touaregs et les Ioullemedens parlent aussi le berbère.

Pour en savoir plus sur la question berbère par le web

La bibliographie berbère (linguistique et littérature) de Salem Chaker (3250 références) est interrogeable en ligne sur Internet. Vous pouvez y accéder directement à l'adresse suivante : http//**www.inalco.fr/etudes/berbere/biblio.htm**

Le cas du Maroc ne se présente pas de la même manière, à cause de la référence au roi. On peut être ni musulman ni arabe tout en reconnaissant la place du roi. Ainsi, les rapports moins tendus entraînent une négation beaucoup moins forte de la culture berbère.

Au Maroc, la répression est très rare contre les associations berbères. De plus, des recherches importantes sur la langue et la culture se développent. On reconnaît ici la grande habileté du roi, qui a su accepter théoriquement l'introduction du berbère à l'école, sans pour autant concéder des mesures concrètes réelles.

Le roi cherche ainsi à éviter la radicalisation... et il n'y a pas eu de manifestation massive au Maroc.

Pour en revenir à l'Algérie, Salem Chaker déplore les surenchères nationalistes des dirigeants algériens dès que la Kabylie bouge. Il pense que les Kabyles doivent absolument éviter les pièces des dérives violentes.

Alors qu'en Europe la création d'une communauté entre pays peut jouer un rôle positif pour les langues "minoritaires", les Kabyles n'ont d'autre perspective que de compter sur leur propre détermination.

Joël GUÉGAN

Nous publions ci-dessous le texte signé par plus de 300 artistes et intellectuels berbères en 1998 :

Tamazight, langue nationale de l'Algérie et langue propre de la Kabylie

Nous, intellectuels, artistes, militants de la cause berbère, soussignés,

Constatant que l'arabisation, conçue comme un instrument de dépossession et de musellement de la société, est le socle invariant de la politique algérienne depuis l'indépendance du pays,

Prenant acte d'une situation d'exclusion inhérente aux fondements même de l'Etat algérien, qui ne permet pas aux berbérophones d'exercer leurs droits linguistiques et culturels élémentaires,

– *Affirmons* que la revendication berbère s'inscrit pleinement dans la construction d'une véritable alternative démocratique en Algérie ;

– *Affirmons* que le berbère est d'abord la langue des berbérophones et qu'une langue ne peut durablement exister que sur un territoire déterminé et comme moyen d'expression d'une communauté définie ;

– *Revendiquons* le droit de vivre ensemble, dans le respect de nos différences, et déplorons les surenchères nationalistes des plus hautes autorités de l'Etat, dirigées contre la Kabylie.

Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de dire clairement que :

1. La langue berbère doit être reconnue comme *langue propre* des régions berbérophones qui le souhaitent – et c'est à l'évidence le cas de la Kabylie, ceci dans le cadre d'une autonomie linguistique et culturelle.

2. La langue berbère doit être reconnue comme *l'une des langues nationales et officielles* de l'Algérie. Ce qui implique le droit pour tout citoyen d'utiliser la langue berbère, dans toutes les circonstances de la vie publique, y compris hors des régions berbérophones ;

3. L'objectif de reconnaissance de la langue berbère transcende les engagements et clivages partisans et organiques et doit rassembler, dans un cadre adéquat, tous les militants de la cause berbère ;

4. La revendication berbère doit impérativement conserver son caractère de lutte pacifique et à s'opposer fermement aux dérives violentes et aux manipulations dont elle pourrait faire l'objet.

Pour l'autonomie linguistique de la Kabylie



D.R.

Salem Chaker.

Parmi les Berbérophones, notamment les Kabyles, la question est simple et évidente : *"Etre ou ne pas être ?"*. Depuis le "Printemps berbère" de 1980, la Kabylie, notamment sa jeunesse, répond régulièrement à cette question de la même manière : *"Nous sommes Algériens, mais nous ne sommes pas arabes ; nous sommes Algériens mais l'arabe n'est pas notre langue ! Le berbère est notre langue et nous voulons préserver notre culture et notre identité propres !"*. Même si cette réponse n'a pas encore trouvé une formulation politique explicite, ni même des relais organiques stabilisés.

C'est parce que Matoub était de ceux qui portaient haut et fort ce message que la jeunesse kabyle est descendue en masse dans la rue.

Revendication durable et profondément ancrée en Kabylie, bien que, depuis l'ouverture politique de 1989, les autorités algériennes ont habilement essayé de neutraliser la contestation berbère. Par une série de concessions bien contrôlées : autorisation des associations culturelles berbères en 1989 ; création des départements de berbère dans les deux universités de Kabylie, en 1990 et 1991 ; introduction (à dose homéopathique) du berbère à la télévision à partir de décembre 1991. Enfin, après un boycott scolaire de plusieurs mois, création du Haut Commissariat à l'Amazighité, organe de la Présidence de la République, en mai 1995 ; et, consécutivement, introduction d'un enseignement facultatif de langue berbère dans les collèges et lycées.

Mais tout cela, bien sûr, pour ne rien céder sur l'essentiel. Comme l'a durement rappelé la Constitution de 1997, qui réaffirme que l'arabe est la (seule) langue officielle et nationale du pays. Et la loi de généralisation de la langue arabe, frappant d'illégalité tout usage public d'une autre langue que l'arabe, est là pour attester qu'il ne s'agit pas d'une vague déclaration de principe, mais bien d'une option fondamentale que les autorités sont décidées à concrétiser dans la réalité quotidienne de la société, aujourd'hui ou demain. En fait, l'arabisation est le socle invariant de la politique algérienne depuis l'indépendance, tous gouvernements confondus : depuis 1962, on nous assène que nous sommes des Arabes, et que, si nous ne le sommes pas encore tout à fait – parce que berbérophones ou francophones –, nous devons le devenir au plus vite.

Aussi, après près de vingt ans de contestation ouverte, il est temps pour les Kabyles de briser le tabou. Il est temps de cesser de se voiler la face devant la réalité : l'Etat-nation algérien tel qu'il s'est construit depuis 1962 ne veut pas de nous : il faut donc changer le cadre et faire en sorte qu'il permette aux berbérophones d'exister en tant que tels (...).

Car la démocratie n'est pas seulement un *discours* sur la diversité et la tolérance : elle est d'abord l'inscription concrète dans le réel social des conditions qui permettent la coexistence de cette diversité. Et de ce point de vue, la contribution spécifique des berbérophones à l'enracinement de la démocratie au Maghreb ne peut être que leur combat pour la reconnaissance de leur identité, pour la protection de ses bases objectives : leur langue et leur culture. De même qu'en Espagne, les Basques et les Catalans n'ont pu jouer un rôle décisif dans le combat démocratique que parce qu'ils se sont constitués en forces politiques autonomes, solidement enracinées dans leurs terroirs respectifs (...).

Salem CHAKER, professeur des universités (berbère) à Paris

(Extraits du "Monde" - 11/7/98)

Musiques de Celtie

Voici quelques albums de musique celtique parus récemment.



SIÂN JAMES - GWEINI TYMOR. (Sain SCD 2145 - Celtic Distribution).

Originaire du Pays de Galles, Siân James est surtout connue là-bas pour son talent d'interprète de chansons traditionnelles. Mais il ne faudrait pas se borner à cette facette de son immense talent, puisque hormis le fait de posséder une voix incomparable qui fait d'elle l'égale, pour le Pays de Galles, d'artistes comme l'Ecossaise Karen Matheson, l'Irlandaise Màire Ni Bhraonàin du groupe Clannad, ou encore la Canadienne Loreena McKennitt, elle joue avec un égal bonheur de la harpe celtique et du piano. Et de surcroît elle compose elle-même nombre des chansons qu'elle interprète.

Et comme si chanter ne lui suffisait pas, elle est également une actrice accomplie, qui a joué dans plusieurs pièces de langue galloise, tant dans des théâtres de son pays, que sur S4C la chaîne de télévision galloise. De plus, c'est aussi une présentatrice d'émissions à succès consacrées à la musique celtique sur cette même chaîne de TV. Plus récemment encore, elle est apparue sur la scène du Zénith de Paris, aux côtés de Dan Ar Braz, lors de la tournée de l'Héritage des Celtes en mars dernier.

Siân James a monté voici quelque temps le groupe de folk Bwchadanas, dont elle est membre à part entière, et dans le même temps elle a sorti quatre talentueux albums solos.

Gweini Tymor est un des plus récents. Voici en treize morceaux arrangés par Siân James elle-même, le meilleur de la tradition galloise. Des chansons d'amour pour une grande majorité d'entre elles, et les thèmes éternels que sont l'émigration ou le retour de guerre des jeunes hommes.

Quelques-unes parmi celles-ci constituent un bel exemple de la poésie galloise, et de sa versification particulière, avec le «cynghanedd», système d'allitérations et de rimes internes comme «Mwynen merch».

La voix très pure de Siân James trouve ici parfaitement sa place, que ce soit a capella ou parmi les instruments qui l'accompagnent (harpe, piano, guitare, flûtes, percussions...).

Dans le droit fil de ses précédents albums, Gweini Tymor confirme Siân James comme une chanteuse de premier plan de la scène galloise, voire de la musique celtique. La musique galloise reste encore à découvrir en Bretagne. En voici l'un de ses plus beaux fleurons.



MAIRE NI CHATHASAIGH - THE NEW STRUNG HARP. (Temple Records COMCD 2019 - Celtic Distribution).

MAIRE NI CHATHASAIGH & CHRIS NEWMAN - LIVE IN THE HIGHLANDS. (Old Bridge Music OBMCD 08 - Celtic Distribution).

Tout le monde connaît aujourd'hui Nollaig Casey et son fiddle, depuis qu'elle est devenue l'un des pivots de l'Héritage des Celtes de Dan Ar Braz. Bien peu pourtant savent qu'elle est issue d'une famille à musiciens de la région de Cork en Irlande.

Mais si vous avez prêté attention à la distribution de l'Héritage 2, vous aurez remarqué le nom de Màire Ni Chathasaigh (prononcez Moïré Ni C'ha-hasig) qui n'est autre que la sœur de Nollaig.

Si cette dernière joue du fiddle et chante, Màire quant à elle, excelle à la harpe, instrument symbole de l'Ile d'Emeraude, qu'elle a appris dès l'âge de 11 ans.

Ayant rencontré en 1987 au festival folk de Cambridge, le guitariste britannique Chris Newman, ils ont constitué depuis lors, un duo qui se produit depuis plus de dix ans, sur toutes les scènes mondiales. A eux deux ils ont exploré toutes les techniques d'interprétation et les différents styles irlandais et écossais, passant avec brio du traditionnel aux impros de jazz, avec quelques étapes au passage, par la musique classique.

Sur l'album **Live in the Highlands**, enregistré comme son nom l'indique lors d'une tournée mémorable en 1995 dans les îles de l'ouest écossais, la harpe de Màire et la guitare de Chris se répondent comme dans un dialogue.

Le répertoire est éclectique, passant du traditionnel le plus pur, *Eleanor Plunkett* du harpiste aveugle T.O'Carolan, ou *Thugamar Féin an Samhradh Linn* où l'on s'aperçoit que Màire est également dotée d'une voix magnifique, à un style plus country ou bluegrass comme *Salt Creek*, et quelques digressions jazzy dans *Turkey in the Straw.*

Beaucoup plus classique est l'album **The New Strung Harp**, précédemment paru en 1985, et ressorti voici peu par la maison Temple.

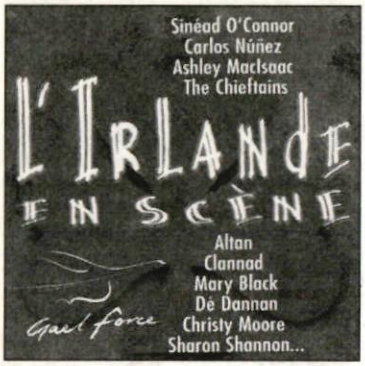
Màire interprète ici avec talent, essentiellement de la musique traditionnelle irlandaise. Son approche particulière et unique de la harpe irlandaise, a eu, au cours de la dernière décennie, une influence de premier plan sur la façon de jouer de cet instrument Elle a su faire évoluer le style traditionnel, en relation notamment avec la danse.

Même si c'est avant tout un album solo, Màire est rejointe sur quelques morceaux, par ses sœurs Nollaig au fiddle et au chant, Mairéad à la flûte et au chant, ainsi que par son frère Greig au chant.

Bien que de styles tout à fait différents, ces deux albums sont complémentaires pour une approche plus large du magnifique instrument qu'est la harpe.

GAEL FORCE - L'IRLANDE EN SCENE (Keltia Musique KMCD84).

Enregistré en live au Point Theatre de Dublin, au cours de six soirées exceptionnelles, en septembre 97, l'album **Gael Force** – du nom d'un projet de la société Tyrone Productions :



regrouper les meilleurs musiciens irlandais – précédemment paru en Irlande sous le label RTÉ (chaîne TV irlandaise), nous arrive aujourd'hui sous le titre **L'Irlande en Scène**, et publié par la maison quimpéroise Keltia Musique.

Réunir sur une même scène, au cours de la même semaine, tout ce que l'Irlande compte comme stars de la musique traditionnelle représentait déjà en soi un tour de (Gael) force. Les réunir une fois encore sur un même album, a nécessité quelques concessions des différentes maisons de disques.

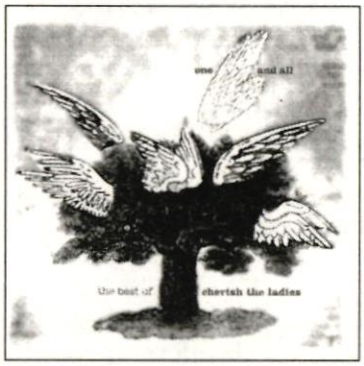
Et c'est vrai que nous avons affaire ici aux meilleurs parmi les meilleurs des musiciens irlandais, puisque nous retrouvons pêle-mêle – les Chieftains et leurs nombreux invités, le violoniste de Cap Breton Ashley MacIsaac, ou encore le groupe canadien Leahy – Mairéad Ni Mhaonaigh et son groupe Altan à l'énergie communicative – Clannad et leur folk-pop gaélique, pour un duo avec le chanteur de Belfast Brian Kennedy – Sharon Shannon et son accordéon magique – Les talentueux Dé Dannan, dont les leaders Frankie Gavin et Alec Finn étaient ici entourés de toutes leurs anciennes chanteuses, de Mary Black à Eleanor Shanley, en passant par Maura O'Connell, sans oublier bien entendu Tommy Fleming leur chanteur actuel – Frances Black, sœur de la précédente – Christy Moore, le chanteur de feu Planxty, Moving Hearts... devenu presque une institution en Irlande. Même la célèbre star de pop musique Sinéad O'Connor avait fait le déplacement. Et petit clin d'œil à la Celtie du sud, l'inévitable Carlos Nuñez est aussi présent sur l'album.

Bref, bien du beau monde pour un album de qualité, même si l'on peut regretter que les coupures dans les applaudissements nuisent un peu à la spontanéité. A quand une telle affiche de «stars» bretonnes sur une même scène ?

Hormis cet album, une vidéo a également été enregistrée par RTÉ, et commercialisée par Tyrone Productions.

CHERISH THE LADIES - THE BEST OF : ONE AND ALL. (Green Linnet GLCD 1187 - Celtic Distrib.).

Dans tous les domaines les hommes ont toujours dominé, et la musique irlandaise n'avait pas jusqu'à présent échappé à cette règle. Pourtant depuis quelques années les choses évoluent, et les femmes ont maintenant pris une place non négligeable dans le renouveau de la musique traditionnelle. Témoin le groupe irlando-américain Cherish the Ladies, formé en 1985.



Ce groupe uniquement composé de femmes, a rapidement su conquérir ses lettres de noblesse, auprès d'un nombreux public tant aux Etats-Unis, qu'au Canada, en Irlande ou en Europe de l'ouest. Regroupant six des plus talentueuses musiciennes irlandaises des USA, Cherish the Ladies, après un petit remaniement en 1995 est aujourd'hui emmené par Joanie Madden à la flûte, Mary Coogan à la guitare et au banjo. Mary Rafferty à l'accordéon, Donna Long au piano et Siobhan Egan au fiddle. Enfin Aoife Clancy remplace au chant Cathie Ryan qui a débuté une carrière solo.

Au cours de leurs 13 années d'existence. elles ont produit trois albums, dont sont aujourd'hui tirés les 15 titres qui composent cette compilation. Nous avons là en plus de 60 minutes, le meilleur de la musique du groupe, des chansons mélancoliques. *A Neansal Mhile Grà* aux morceaux plus enlevés ; *The green cottage,* en passant par d'étourdissants airs de step dancing : *The Penny candle.*

TRAD TRATHNONA. Tionscnamh Lugh, Teach 22, Carraig an't Seascàin Doiri Beaga, Tir Chonaill. Phone/Fax : 00 353 (0)75 32127. Email tlugh@iol.ie).

Enregistré en live à Dùn Lùlche, au pied du Mont Errigal dans le Donegal, au cours de l'été 97 le CD *Trad Trathnona* vient de sortir.

A l'origine de ce projet l'association «Tionscnamh Lugh», formée d'une bande d'amis vivant dans ce coin reculé d'Irlande, et qui font tout pour préserver leur musique dans ce qu'elle a de plus traditionnel et authentique. Pour ce faire ils n'ont pas hésité à créer au début des années 90 un centre culturel gaélique *Ionad Cois Locha,* qui, après quelques années d'existence, connaît un succès sans cesse croissant.

Tout au long de l'année ils organisent des concerts et sessions ainsi que des stages et des rencontres, comme le célèbre *Frankie Kennady Week-end* à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ces sessions sont l'occasion d'inviter aussi bien des musiciens connus internationalement comme Sharon Shannon, Donal Lunny, Dé Dannan ou les locaux d'Altan, que des chanteurs et musiciens du cru, qui font ainsi un lien entre leur communauté et les nombreux visiteurs de ce haut lieu de la culture gaélique.

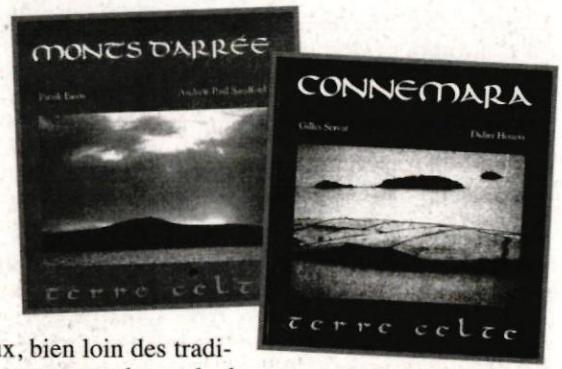


Sur cet album nous retrouvons donc Mairéad Ni Mhaonaigh du groupe Altan, chantant a capella avec sa sœur Anna. Mais aussi Gearoid et Francie O Maonaigh. respectivement ses frère et père, ce dernier étant un maître incontesté du fiddle.. Y figurent également Aoife Ni Fhearralgh à la voix de cristal ou Maous Lunny de Capercaillie, qui vit lui aussi dans la région. Citons encore Hugh O Gallchoir et Stephen Campbell, un transfuge écossais qui joue merveilleusement du fiddle, et quantité d'autres musiciens ou chanteurs locaux, comme Ian Smith ou Paula Doohan.

Au final, un album d'une densité et d'une richesse incroyables, que tout accro de la musique irlandaise se doit de se procurer, même si la diffusion en est peut-être trop confidentielle.

Philippe COUSIN

Monts d'Arrée - Connemara - Orcades - Brocéliande



Sont parus il y a quelque temps aux Editions Apogée de Rennes, deux sympathiques petits ouvrages, l'un sur les Monts d'Arrée, l'autre sur le Connemara, deux destinations que les amoureux de la Bretagne et de l'Irlande retrouveront avec intérêt.

Deux ouvrages originaux, bien loin des traditionnels guides touristiques, et pour lesquels deux auteurs bretons de renom se sont associés à deux photographes de talent, dévoilant leur passion pour ces pays celtiques.

Pour parler des Monts d'Arrée, quel meilleur ambassadeur que Patrick Ewen, célèbre chanteur et conteur qui a tant de fois vanté son coin de centre Finistère. Accompagné d'Andrew-Paul Sandford, Anglais inconditionnel de la Bretagne, qui propose ici des clichés magnifiques et originaux, Patrick Ewen nous livre quelques souvenirs intimistes, soulignant la richesse de ce pays de légendes.

Même démarche pour le Connemara, où deux amoureux de cette région superbe de l'ouest irlandais, Gilles Servat pour le texte, et Didier Houeix pour les photos, partagent avec le lecteur quelques moments rares.

L'un comme l'autre nous livrent *"leur jardin secret de mots et d'images"*, pour dire leur passion de cette contrée mystérieuse de lacs et de tourbières.

A signaler que ces deux ouvrages sont les premiers d'une collection intitulée *"Terre Celte"*, et que deux autres recueils consacrés à Brocéliande et aux Orcades, ont été publiés tout récemment.

Le premier qui nous parle de la forêt mythique de Brocéliande, est l'œuvre de Claudine et Hervé Glot, responsables pour l'une du Centre de l'imaginaire arthurien, et pour l'autre des Editions Artus. Quant au second ouvrage sur l'archipel des Orcades, c'est Kenneth White, écrivain écossais bien connu ici en Bretagne, et Gunnie Moberg, photographe qui vit depuis vingt là-bas, qui en sont les auteurs. Ces îles septentrionales, sont le royaume des oiseaux sauvages qui nichent au creux de falaises escarpées.

Noël approchant à grands pas, voici quatre petits ouvrages qui enchanteront nombre d'entre vous.

(48 pages, 65 F - Editions Apogée.)

Philippe COUSIN

Colin-maillard à Ouessant

Décidément le roman policier breton semble à l'honneur depuis quelque temps. On connaissait déjà le Brestois Jean-François Coatmeur et le Quimpérois Hervé Jaouen, spécialistes de ce genre littéraire. Depuis peu les éditions Alain Bargain viennent de créer une collection *"Enquêtes & Suspense"*, qui donne la parole à de jeunes romanciers bretons.



L'une d'entre eux, Françoise Le Mer, originaire de Plogonnec entre Quimper et Douarnenez, actuellement professeur de lettres dans la région brestoise, a récemment publié son premier roman policier.

Ouessant début juillet, la saison touristique commence à peine, et déjà l'hôtel Bellevue affiche complet. La météo est au beau fixe et les touristes profitent des joies de la plage. Pourtant, au milieu de ce bel ordonnancement, un crime atroce survient, commis par un mystérieux psychopathe.

Les inspecteurs Le Gwen et Le Fur sont aussitôt dépêchés de Brest pour tenter de résoudre l'énigme. Leur enquête s'annonce difficile, d'autant qu'un second crime est commis, puis un troisième, et... L'angoissante chasse à l'homme va s'installer au milieu de la lande ouessantine.

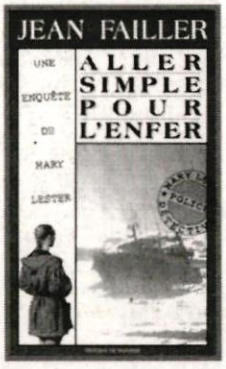
Le suspense est total, le dénouement surprenant. Laissez-vous gagner par l'intrigue, mais ouvrez l'œil et le bon !

(Editions Alain Bargain, Quimper - 309 pages, 55 F.)

Philippe COUSIN

Aller simple pour l'enfer

Une fois de plus voici Mary Lester lancée dans l'aventure, aux prises avec un dangereux pyromane. Mais pour cette nouvelle enquête, la jeune inspectrice Mary Lester quitte la terre ferme et son bon vieux commissariat quimpérois, pour s'embarquer à bord du *Drakkar*, un grand chalutier de pêche hauturière qui croise dans les eaux inhospitalières de l'Ouest Ecosse, entre l'Islande et les Iles Féroé.



On la suit ainsi, ballottée au gré de la houle et des "coups de chien", menant son enquête auprès de marins hauts en couleurs, entre deux coups de chalut. Bien entendu Mary Lester réussira à démasquer le coupable.

Ecrit dans un style simple et sans prétention, *"Aller simple pour l'enfer"*, qui est le douzième épisode de cette série, nous entraîne dans la tourmente d'une campagne de pêche en mer du Nord. En un peu plus de 200 pages, Jean Failler brosse un tableau assez précis de la vie souvent difficile des marins de la grande pêche.

A signaler le tournage d'une série télévisée à partir des enquêtes de Mary Lester. Le premier épisode tiré de *"Marée Blanche"* aura pour cadre la Ville Close de Concarneau, et devrait passer bientôt sur le petit écran.

(Editions du Palémon, Quimper - 237 p., 45 F.)

Philippe COUSIN

La musique écossaise

Après la publication de "*La Musique Bretonne*" de Roland Becker et Laure Le Gurun en 1994, puis de "*La Musique Irlandaise*" de Erik Falc'her-Poyroux et Alain Monnier en 1995[1], les éditions Coop Breizh viennent de publier le troisième volet d'une trilogie qui n'en est pas réellement une. Voici en effet "*La Musique Ecossaise*" d'Andrew Hunter, chanteur et piper de Glasgow bien connu dans son pays natal. Pour la traduction française de cet ouvrage, nous retrouvons quelques noms qui ne nous sont pas inconnus, comme Patrick Molard, Erik Falc'her-Poyroux ou encore Aude Le Dubé.



Comme les autres pays celtiques, l'Ecosse ne fait pas exception à la règle en matière de redécouverte de sa culture en général, et de la musique en particulier, et il était bien normal dans ce contexte, qu'un des acteurs de ce renouveau s'arrête pour faire le point sur le sujet.

La musique écossaise est donc étudiée dans ses multiples aspects, même si la cornemuse, de par son rôle prépondérant depuis au moins le XIII[e] siècle, occupe dans ce petit livre, la place la plus importante et de loin ; que ce soit la grande cornemuse ou *Highland Pipe* ou la cornemuse des Basses Terres ou *Lowland Pipe*. Pour autant les autres instruments ne sont pas oubliés, puisqu'ils trouvent eux aussi leur place dans la tradition musicale écossaise, que ce soit l'accordéon, le fiddle ou la harpe.

L'auteur passe également en revue les différents types de tradition chantée, des ballades aux chants de travail (waulking songs). Enfin un chapitre est consacré à la nouvelle musique écossaise et aux groupes actuels.

En conclusion, voilà un ouvrage très complet, fort bien documenté, qui permettra aux lecteurs une approche facile d'une musique, certes moins connue que sa voisine irlandaise, mais tout aussi riche et intéressante.

(Coop Breizh - 108 pages, 68 F.)

Philippe COUSIN

(1) Voir P.B. juillet/août 1996.

◆ Jacques Lescoat et les îles du Morbihan

Jacques Lescoat est un géographe, par ailleurs fonctionnaire territorial. Il nous a offert, il y a deux ans, un livre important sur "l'environnement égaré". Cette fois, il publie deux ouvrages sur les îles du Morbihan, Groix et Belle-Ile.



Dans "*Groix, Ivresse d'une île*", il nous propose une visite d'une île qu'il connaît bien, depuis son adolescence. Dans un livre de mise en page délicate comme l'on fait parfois pour un long poème, l'auteur nous fait découvrir Groix de la côte ; puis l'approcher et y accoster. Il accompagne sa promenade de dessins à la plume, de petits croquis qui ajoutent encore à la fantaisie et à la précision du texte, caractères qui ne sont pas contradictoires. Monuments, bourgs, paysages se succèdent, entrecoupés de rêveries, de descriptions, de remarques, toutes en finesse, agrémentés de souvenirs et d'impressions. C'est très original, frais, drôle parfois, à la lueur de citations bien choisies du Groisillon Yann Ber Calloc'h. Je me suis pris à relire des passages, à feuilleter à nouveau le livre après l'avoir lu, à me permettre de revoir Groix à la lumière de ce petit livre de moins de 100 pages (éditions Finisterre, 52 F).



"*Belle-Ile, Ainsi soit-elle*", du même auteur, est différent. Le monde à découvrir est beaucoup plus étendu. L'auteur y a passé quelques jours d'hiver pour s'en imprégner. Il nous livre le choc de cette découverte, avec encore des dessins, des croquis, des impressions, des rencontres.

La méthode est la même, mais l'approche est différente. L'auteur observe, il tente de comprendre, il déduit, et encore une fois, le géographe rencontre le poète, mais contrairement à l'ouvrage précédent, c'est le géographe qui a ici le dernier mot. Les observations sont alertes, pénétrantes, souvent drôles, toujours très humaines. La fantaisie du propos ne le cède qu'à la précision des dessins. L'auteur n'a fait qu'approcher le mystère de Belle-Ile. Contrairement à Groix, qu'il possède, il en est encore au stade de la découverte. On a envie qu'il écrive à nouveau : Belle-Ile au printemps, Belle-Ile en été, ou plutôt après le départ des touristes. Ses propos sont sensibles et sensés.

(128 pages, 73 F, Finisterre).

J.J. MONNIER

◆ Requiem sur le campus (roman)



Michel Renouard vient de publier un nouveau roman policier et humoristique, après Les Castrats de Bombay, dont nous avons rendu compte. Celui-ci concerne un crime dans une université, qui a quelques points communs avec l'université bretonne où enseigne l'auteur. Nous avions été alléchés par l'espoir d'y trouver une peinture balzacienne du milieu universitaire et de ses ressorts, qui n'ont pas encore donné lieu au décryptage littéraire qu'ils appellent et méritent.

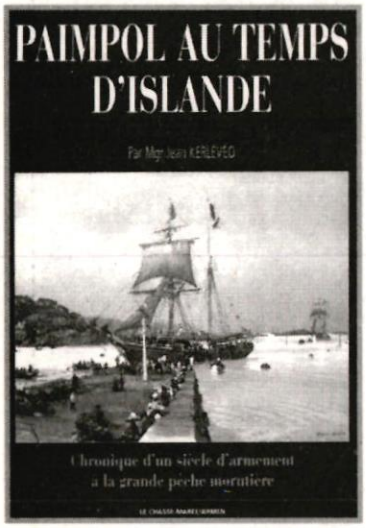
Malheureusement, on ne peut sans doute pas être féroce avec un milieu où l'on travaille. Le roman de Michel Renouard reste au stade de la critique amusée et du clin d'œil. L'enquête policière est bien menée. Les calembours, les jeux de mots sont nombreux, comme le TGV "Trieux-La Rochelle", la commune de Faye-la-Vineuse, le professeur Alacoque. On trouvera aussi des allusions à des problèmes d'informatique réels dans une université rennaise. Plaisant ou agaçant, c'est selon. Nous avons lu le livre d'une traite, sans regrets.

(A. Bargain, 190 p., 42 F).

J.J.M.

◆ Paimpol au temps d'Islande

Les éditions Le Chasse-Marée/ArMen rééditent un ouvrage important, depuis longtemps introuvable. Il s'agit de la chronique d'un siècle d'armement à la grande pêche morutière, parue pour la première fois en 1944.



Mgr Jean Kerleveo a été longtemps conseiller juridique de l'archevêché de Paris, après avoir été secrétaire général adjoint de l'enseignement privé catholique, puis professeur de droit public à l'université pontificale du Latran. Il vit toujours à Paimpol.

Le maître-ouvrage souvent cité et aujourd'hui réédité est l'historique précis de 80 années de pêche à la morue, en même temps que l'analyse en profondeur du fonctionnement de cette activité.

On découvrira tour à tour le navire, le pardon des Islandais, le départ, la traversée, la vie à bord, les journées de travail : tout jusqu'au retour de la morue à Paimpol. 50 pages sont consacrées aux armateurs, 90 pages à l'équipage et à ses revenus. Tout ce qui tourne autour de cette activité est évoqué : les chantiers, les forges, les voileries, la cordonnerie, la fabrication de cirés, les commerces de vivres, de boissons, de sels.

L'auteur expose ensuite les retombées positives de cette dure activité sur la région de Paimpol, avant d'étudier la crise de l'armement paimpolais. Il aborde alors toutes les activités mises en place pour survivre, de la petite pêche au cabotage.

Un tableau de Paimpol vers 1942 s'ouvre sur un inventaire des possibilités de développement de la région de Paimpol. Cette nouvelle édition n'a pas été réactualisée, et c'est peut-être une chance du point de vue historique. On remarquera combien la dimension bretonne, qui s'impose aux acteurs économiques aujourd'hui, était absente du propos.

Ce gros livre de 840 pages est agrémenté de cartes postales anciennes. Relié pleine toile, imprimé sur papier couché, il ne plaira pas qu'aux habitants de Paimpol et du Goëlo, dont on connaît le particularisme parfois ombrageux !

(495 F).

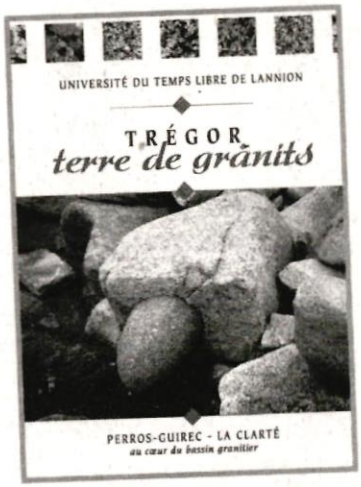
J.J.M.

◆ Trégor : un hommage au granit et aux granitiers

Un groupe de travail composé de membres de l'université du Temps Libre de Lannion vient de publier un ouvrage consacré au travail du granit, notamment du granit rose autour de La Clarté/Ploumanac'h. Les auteurs ont enquêté auprès de nombreux survivants de l'activité granitière, qui a employé plus de 500 personnes dans le Trégor au lendemain de la seconde guerre mondiale, pour moins de 100 aujourd'hui.

Après une présentation du granit et du massif granitique de Ploumanac'h, le livre traite successivement de différents secteurs et de différents types de granits, du granit "bleu Ile-Grande" au granit saccharoïde de St-Samson, en passant par le célèbre granit rose de La Clarté.

L'ouvrage se présente sous la forme d'une plaquette très soignée et en quadrichromie de 130 pages, composée de nombreuses séquences courtes, avec beaucoup de photographies en couleurs. C'est un petit peu décousu mais très instructif. On découvre l'évolution de l'exploitation des carrières depuis un siècle et demi, avec les changements des techniques et les usages variés des produits extraits. Des anecdotes agrémentent l'exposé, avec aussi des portraits de carriers. Non content d'évoquer le passé, en présentant également des photos anciennes très riches, l'ouvrage présente aussi des fabrications récentes en granit, telles la croix de Lorraine de Colombey, des pavages à Rouen, des sculptures, des jardinières, des vitrines, des parements d'immeubles contemporains. Le granit a eu un riche passé, il a aussi un avenir, malgré le recul de l'usage de la pierre dans la construction des immeubles, des maisons et des routes.



Un ouvrage attachant et très riche en informations.

(95 F + 16 F de port. Maison du Littoral, BP 147, 22700 Perros-Guirec).

J.J.M.

◆ Peintres de la côte d'Emeraude

Les éditions Le Chasse-Marée/ArMen publient un nouvel ouvrage sur la peinture, consacré cette fois aux peintres du secteur côtier allant du Mont St-Michel à Erquy. René Le Bihan, le conservateur du Musée des Beaux-Arts de Brest et Léon Kerlo, un professeur retraité d'histoire et géographie, ont rassemblé et classé des œuvres de quelques 160 peintres du XIX^{e} et du XX^{e} siècles, souvent méconnus. Parmi les grands noms, on notera Emile Bernard, Bernard Buffet, Corot, Yvonne Jean-Haffen, Lemordant, Mathurin Méheut, Picasso, Henri Rivière, Signac. Mais c'est tout le mérite de cet ouvrage que de faire connaître les autres, une soixantaine pour le seul site de St-Malo, par exemple. Les œuvres elles-mêmes concernant un même lieu sont classées par thème : marine, histoire, plages, scènes de rues...

Le parcours pictural nous conduit aussi à Cancale et au Mont Dol, à Dinan et dans les stations côtières, de Saint-Lunaire à Erquy. Il nous permet de mieux mesurer la fascination qu'exercent la Bretagne sur les artistes au travers de ses paysages. Les reproductions sont splendides, de belle qualité technique.

Le texte est clair, précis, souvent très éclairant. Il est très intéressant de voir le même paysage vu par différents peintres. Deux défauts cependant : le livre est parvenu trop tard pour que nous en parlions avant Noël. D'autre part, le lettrage de couverture, un peu massif et banal, cadre mal avec l'intérieur de l'ouvrage, somptueux.

(270 pages grand format, reliées pleine toile, 395 F).

J.J.M.



50e Fest-Deiz du Port SKED à Brest

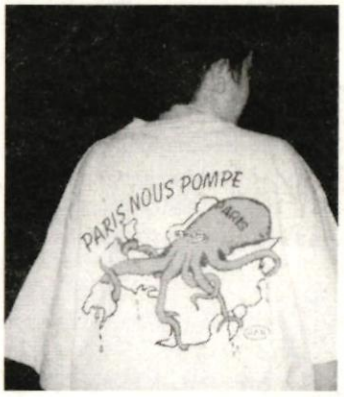
La 50e édition du fest-deiz mensuel du Port de Commerce à Brest, organisé par la fédération culturelle bretonne Sked et le pub irlandais Tara Inn aura lieu le dimanche 31 janvier, à partir de 15 h, avec Pierre Diquelon et son compère (sonneurs), Michel Abily (accordéon), Patrick Marie et Manu Mahu (Kan ha diskan). Ambiance d'Irlande au Tara-Inn !

Festival de BD

Un concours de planches de BD ouvert à tous les dessinateurs amateurs de plus de 17 ans, est organisé dans le cadre du Festival de BD de Perros-Guirec qui se déroulera les 17 et 18 avril prochains. Les concurrents devront réaliser une planche originale de format A3, en couleur ou en noir et blanc, sur le thème, très en phase avec l'imaginaire breton, des cités englouties. Ces planches devront impérativement être expédiées avant le 12 mars 1999 au Service Animation de l'Hôtel de Ville de Perros-Guirec (22700).

Pour se renseigner ou obtenir le règlement du concours, téléphoner au 02 96 49 02 45 (fax 02 96 49 02 63).

UN SUPER TEE-SHIRT



Il est tout beau, le tee-shirt «PARIS NOUS POMPE » diffusé par la Fédération de Trégor-Goëlo de l'Union Démocratique Bretonne. Il existe en trois tailles (L, XL, XXL) et peut être commandé à : U.D.B., Centre Dunant, 22500 Paimpol.

Le prix défie toute concurrence : 70 F + 11,50 F de port.

Fest-noz

✷ **NANTES-CHANTENAY, le 29 janvier,** Abacab et l'Olympic présentent **Fest-Noz System** de 20 h à 3 h du matin, à l'Olympic, place Jean Macé. Prix de 40 F à 60 F sur place. Ce 5e Fest-Noz System remixe les recettes qui ont fait son succès : fest-noz, concert et animation se succèdent sans temps mort dans l'auditorium et le bar devenu cabaret. Avec Gwenfol, Hamon et Martin, etc.



Photo Vincent-Erle Manuel

Hamon et Martin.

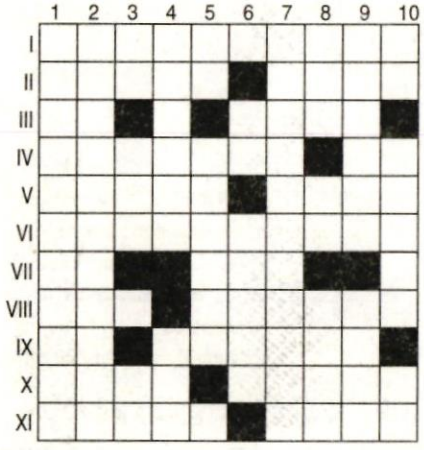
KEMENADENN COMMUNIQUÉ

Deuit da zijoloiñ pladenn nevez Jean-Luc Roudaut ha Ffan May ti Sked, 18 straed Duguay-Trouin e Brest. Dalc'het e vo ur sonadeg ganto d'ar 15 a viz genver da 20e 30. Digoust e vo da vont e-barzh ! Ken dizale.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 111

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. A en croire le nom de ce menhir, la femme de Gargantua aurait pratiqué le filage à Plaudren. – II. Inversé : tel ce fameux duc aux deux surnoms ; De l'eau, par exemple.– III. Une heure déjà bien entamée ; Estuaire. – IV. Cette forme d'oppression devint exceptionnelle en Bretagne dès la fin du XIIe siècle ; Poisson plat. – V. Inversé : présent dans le nom d'un très grand nombre de villes bretonnes ; Il y a longtemps que les Celtes ne craignent plus sa chute. – VI. Un partenaire dont l'U.D.B. s'accommode volontiers. – VII. Lettres de Mohons ; Inversé :Tête de veau. – VIII. Ne craint pas le loup ; Comme les pattes de nombreux oiseaux de nos côtes. – IX. Cœur de pierres ; Où l'eau se conduit bien. – X. Une part mal définie ; Inversé ;en 1900, ce célèbre auteur de bandes dessinées a publié un album intitulé : "Les Celtiques". – XI. Sans doute en faut-il pour la regarder pousser ; Un mot dont le F.N. doit ignorer le sens.

VERTICALEMENT : 1.En 888, Alain Le Grand y remporta sur les Normands une victoire décisive. – 2. Une situation comparable à celle de certain canard pour ce roi de Pologne né à Rennes. – 3.Article défini contracté ; En 1989, cet écrivain a publié un excellent roman intitulé "Merlin" ; Lettres de Callac. – 4. Un type de cétacé qu'on ne voit guère s'échouer sur nos côtes ; Inversé : ancienne mesure de poids. – 5. Faire à moitié ; Manquer de tomber. –.6. Préposition ; Le nom de Gâvres en perpétue le souvenir. – 7. Conduit par exemple à voter pour le F.N. – 8. Lettres de Légé ; Ville d'eau ; Bien loin de l'obésité. – 9. Ce nom de lieu suggère davantage de s'arrêter à Porspoder que son quasi homonyme n'incite à s'arrêter à Questembert ; Esthétiquement, ne peut guère concurrencer les anciennes monnaies celtiques. – 10.Article défini contracté ; Roc'h Trévezel ne l'est que très relativement ; Amiral né à Quimper en 1865 (Initiales).

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 110

Horizontalement : I. LADMIRAULT. – II. OREE ; IODEE. – III. CC ; NOGUES. – IV. MATELOT ; ER. – V. ITR (ITRIK) ; FU ; ANE. – VI. QUERARD ; N.T. (NICOLAS TRUBLET). – VII. UR ; OCEANE. – VIII. EENITUB (BUTINEE) ; RE. – IX. ASISOU. X. IOD ; FENIAN. XI. CROCS ; ILLE.

Verticalement : 1. LOCMIQUELIC (MINAHOUETS). – 2. ARCATURE ; OR. – 3. DE ; TRE ; NADO (NADOZ-AER). – 4. MENE ; ROIS. – 5. OLFACTIFS. – 6. RIGOUREUSE. – 7. AOUT ; DABONI. – 8. UDE ; UIL. – 9. LESENNER ; AL. – 10. TE ; RET ; ERNE.

Courrier

Lors des dernières journées du Patrimoine, j'ai été profondément choqué par l'installation dans la cour du château des Ducs de Bretagne d'immenses panneaux faisant la propagande de la région artificielle et néfaste des "Pays de la Loire", région créée tout d'abord en 1941 par l'Etat français de Vichy avec comme capitale Angers et ressuscitée en 1955 par le régime gaulliste désireux de placer ses "barons" à la tête de régions au besoin taillées sur mesure, sans légitimité historique et humaine et sans consultation des populations concernées.

A partir de ce constat qui met en cause notamment la ville de Nantes, propriétaire de ce monument historique, on est en droit de se demander s'il s'agit bien du château des Ducs de Bretagne ou, conformément à un révisionnisme historique sournoisement entretenu par la région fantoche, du "château des barons des Pays-de-la-Loire". (...)

Michel Léon, Blain

Je sais gré au dernier *Peuple Breton* (p. 24)

– d'avoir salué le courage politique certain de Lionel Jospin, osant le premier, 80 ans après les événements, abattre le tabou de la quasi infaillibilité militaire française [1],

– d'avoir ajouté à son sottisier raciste de ces chefs la citation de Nivelle.

Dans le seul domaine anti-breton, il conviendrait de rappeler celle de son acolyte Mangin "le boucher" [2], à l'issue d'un mess bien arrosé et euphorique : "J'ai encore consommé pas mal de Sénégalais et de Bretons aujourd'hui".

Et aussi, à propos des fusillés, la tragique histoire du poilu François Laurent, de Mellionnec (Côtes-d'Armor). Ce jeune cultivateur se comporte courageusement au début de la guerre. Ses chefs directs l'estiment...

Mais à l'échelon supérieur, on rumine des échecs sanglants (Artois, Champagne...). Il faut faire des exemples.

Pour son malheur, le brave François ne connaît de la langue française que les commandements militaires. Voici qu'au cours d'une relève, il reçoit une balle dans la main droite. Un adjudant d'une autre unité l'interroge, soupçonneux. François n'y comprend goutte. Pas contrariant, il répond "ya" aux questions. "Un espion boche !" rugit l'imbécile.

Ce malentendu est vite dissipé. Mais pas celui de la blessure. L'infortuné est inculpé de tentative de mutilation volontaire. Le conseil de guerre ne daigne pas lui fournir un interprète. Ni permettre à son capitaine indigné de quitter son poste pour venir témoigner. François est fusillé.

Dans un carré spécial d'un cimetière du front, sa tombe portera la mention infamante "Mort en traître" ! Il faudra attendre 1934 pour que le comité créé après l'armistice aboutisse à sa réhabilitation. (...)

André Guillo, Sarzeau

(1) "L'impéritie des chefs militaires français" au cours des 3 conflits franco-allemands, de Mac-Mahon à Gamelin, reste à écrire.
(2) Surnom donné par ses propres soldats et subordonnés.

SITE INTERNET DE L'UDB :
http : //udb.home.ml.org

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

Abonnez-vous au Peuple Breton !



Pour tous problèmes d'abonnement, prière d'utiliser le téléphone fax 02.96.61.54.11

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum 15 F

❑ de soutien : 18 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

Pelaouit

par Pierre Morvan

Au vert

Tous les indicateurs sont au vert, comme dirait l'autre. Et tout laisse penser que l'année 99 sera une bonne année pour la musique bretonne. Les radios prêtent une oreille un peu plus attentive à ce qui se passe par ici. Le temps de la condescendance et du mépris semble révolu. Les disques sortent à un rythme soutenu. Les festivals, les concerts et surtout les festoù-noz drainent la foule. De nouveaux noms, de nouveaux groupes s'imposent sur la scène bretonne et s'exportent. Et 99 sera l'année du retour du Concours Interlycées (l'avenir...) en terre Trégorroise, du retour de la Fête du Chant de Marin à Paimpol (pub !) et de la renaissance de Klégereg... Tout pourrait aller pour le mieux s'il n'y avait ces menaces qui pèsent sur le statut des intermittents du spectacle. 99 devra aussi être l'année de la solidarité avec ceux qui font la musique bretonne. Bloavezh mat d'an holl !

LAMOUR : « Sanzao » (Last Call Record, 3038722)

Ca plane pour vous avec Lamour (Pascal). A peine la melopée s'élève-t-elle, insistante, incantatoire, que vous voilà déjà au Nirvanah... Créateur d'une musique celto-techno-indienne inspirée, l'ancien sonneur de couple lauréat du Kan ar Bobl s'affirme sans



détour. « Je crois, écrit-il, que la musique orientale et la musique bretonne puisent dans le même creuset : probablement le creuset alchimique de toutes les musiques ethniques ».

Fort de cette conviction, Pascal Lamour avait déjà exploré, avec « Continentales », les rivages africains (1). Le « voyage musical » se poursuit, et les sons qu'il torture sur son ordinateur pour produire, dit-il, une résonance trip hop, nous conduisent cette fois aux portes de l'Orient, aux confins de l'Iran. « Sanzao », « New Bagad », « Iran Song » ou « Les Trois Nuits de Samaïn » brillent comme autant de balises, placées là pour nous indiquer le chemin. Entre certitudes « breizh » - de celles que l'on retrouve avec « Digampenn » - et imaginaire oriental, la voie d'une fusion envoûtante.

CHANSONS AMOUREUSES EN HAUTE-BRETAGNE : « C'est un garçon, c'est une fille » (Pixie, Déclic Communication, 8456922)



L'amour, toujours... ou le regard d'une Hongroise sur les traditions chantées et amoureuses du Pays Gallo. Bravo donc à Pixie et à Zsofia Pesovar pour cette bonne idée qu'ils ont eue de rassembler sur un CD ces chansons d'amour, de mariage et de bonheur (pas toujours, pas souvent...) collectées en Haute Bretagne et interprétées par plusieurs générations de chanteuses et chanteurs. Thérèse Voland ou Euriell Coatrieux, Albert Poulain ou Roland Brou, Clémentine Jouin ou Mathieu Hamon... autant de noms, autant de voix qui font vivre au pays l'amour et la tradition. Et l'amour de la tradition.

Fred GUICHEN : « La Lune Noire » (Ciré Jaune, Breizh Diffusion, CIR 118)

Et c'est encore d'une histoire d'amour qu'il est ici question. Celle, passionnelle, qui lie Fred Guichen à son accordéon diatonique. La rencontre a eu lieu quand Fred avait 13 ans : aucune place depuis lors pour la déception. Et si le musicien fondateur d'Ar Re Yaouank a



souvent eu l'occasion de donner sur scène toute sa mesure, il dévoile avec cet album solo instrumental, les multiples facettes de son talent. En quelques morceaux bien troussés, aidé dans son entreprise par quelques noms connus de la musique bretonne - son frère Jean-Charles, Jean-Michel Veillon, Ronan Le Bars, Jacques Pellen ou Stéphane de Vito - Fred Guichen s'affirme comme l'une des valeurs sûres de l'accordéon en Bretagne. Entre sensibilité et savoir faire, un bien agréable moment et - avec « The Old Young Man », - une fort belle conclusion.

Jean-Charles GUICHEN : (Ciré Jaune, CIR 120)

Et c'est maintenant le frangin qui s'exprime. Et de belle manière lui aussi. Comme son frère, il signe la plupart des titres de son disque. Comme son frère, il s'est entouré d'amis sûrs,



Jacques Pellen, toujours, mais aussi Soïg Siberil, Pat O' May, Patrice Marzin, Gaël Nicol, sans oublier la famille, Fred et Sylvaine Guichen. Et lui aussi rend hommage à son instrument de prédilection, la guitare. Avec ses potes, il nous cisèle un disque riche, qui n'est pas sans rappeler, à certains moments, quelques une des belles plages peaufinées par le Dan ar Braz d'avant l'Héritage.

Et si vous le permettez, j'ajouterai une mention spéciale aux deux titres chantés par un autre invité, Laurent Jouin. L'écoute de la « Gwerz ar Wantrenn » et surtout de « Me m'eus Kaned Partoud » montre qu'il y a là un sillon à creuser pour la suite. Ce qui est sûr en tous cas, c'est que le paysage musical breton (PMB) devra compter, dans les années qui viennent, avec le clan Guichen.

Jean KERGRIST : « Grand Bal à St-Lubin, volume 2 » (Kerig, K 138)

Vous savez tous combien les histoires d'eau et de porcs d'Armor préoccupent notre ami Kergrist ? Vous ne serez donc pas autrement surpris d'apprendre que ce double (et louable) souci ne date pas d'hier: dans les années 50 déjà, le garnement qu'il était se glissait sous la table pour surprendre les histoires « cochonnes » des grands. C'était à St-Lubin et c'est la suite du « Grand Bal » qu'il nous narre aujourd'hui. Des « racontages » parfois explosifs mais toujours aussi savoureux...



ROGER LE CONTOU & FRED LE DISOU...: « ...Causent dans le poste » (Kerig, K127)

« Hé Roger... ». Ne faudrait-il pas étendre aux « bêtes » et tout particulièrement aux vaches folles, les dispositions des lois Pasqua, vous savez bien, celles que Jospin avait promis d'abroger ? Ne serait-il pas judicieux d'inverser les « quotas Juppé », le taux d'alcoolémie autorisée (0,5) et celui de la TVA (20,6) ? Les vététistes représentent-ils un danger pour les chasseurs ? C'est à toutes ces



questions, et à beaucoup d'autres encore, que répondent avec tout leur bon sens (?) Roger le Contou et Fred le Disou, « fins diseurs » du pays Gallo. Quelques bonnes pages de Radio Armorique mises en cassette par Kérig. Truculent.

DIDIER DREAU & KRISTEN NIKOLAS : « Duo » (Déclic, 8459982)

L'Afrique, la Galice... Kristen Nikolas n'a certes pas perdu ses habitudes de globetrotter, mais c'est désormais surtout en Bretagne qu'il puise la matière de ses chansons, le fruit de ses (noires) réflexions. La bêtise, l'injustice, l'exclusion, l'acculturation sont à nos portes... on les croise dans la rue, au bistrot du coin... C'est ce monde étrange, « monde du



mensonge et de l'angoisse », que chante Kristen Nikolas, accompagné à la guitare par Didier Dréau. Un monde où la disparition de tout un village compte infiniment moins que la mort d'une princesse médiatique. Kristen Nikolas vient tout juste de recevoir, pour ce disque, le « sept d'or » du meilleur chanteur délivré par France 3. Mais son blues breton, son cri pour la dignité, pour l'identité sera-t-il entendu?

L'OCCIDENTALE DE FANFARE : (Sud Productions, Breizh Diffusion, CD 878)

Entreprise de déménagement Breizh/Gasconha comme l'indique le livret ou tentative (réussie) de rapprochement ? Cette fois-ci encore la fusion fonctionne et c'est à Francis Mounier qu'on la doit, avec ce disque enregistré lors d'un spectacle coproduit par le Carré Magique de Lannion et le Festival « De Bouche à Oreille » de Parthenay. La ripataoulère, c'est un peu l'équivalent de nos bagadoù en Gascogne. Le fifre, le tambour et la grosse caisse y règnent en maître. Et la rencontre entre les deux formations, pour une musique fortement mâtinée de jaz, produit un détonnant résultat. Voilà une fanfare qui ne manque pas de souffle.



(1) Peuple Breton n° 375 - Mars 1995

ÉGALITÉ A LA CARNACOISE

GWENNEG : dans l'affaire du Menhirland, les citoyens carnacois en ont mis quelques uns, sous forme d'offre de terrains.

SKOED : le contribuable morbihannais participe aussi puisque le Conseil général y apporte son obole !

LUR : la région n'est pas la dernière à soutenir ce projet de l'État.

FRANC : il en tombera encore pour payer les grillages, les belvédères et les moutons qui disparaissent régulièrement.

EURO : enfin l'Europe ne pouvait manquer l'occasion d'affirmer sa présence.

DOLLAR : il n'y en a pas pour protéger ce " Patrimoine de l'Humanité". Si bien que si vous êtes américain, (ou japonais) vous serez les seuls à ne payer qu'une fois pour déambuler dans les menhirs.

Si vous êtes européen, vous aurez le sentiment que la Communauté pousse loin ses racines et débourser deux fois vous sera supportable.

Si vous êtes français et conscient du système, pour une fois vous ne râlerez pas en ouvrant votre porte-monnaie pour avoir le sentiment de vous promener en terre conquise.

Mais si vous n'êtes qu'armoricain, vous allez commencer à sentir le poids du fardeau en remettant les pieds là où vos parents, vos grands-parents et vos arrières grands-parents se promenaient librement depuis 5 000 ans.

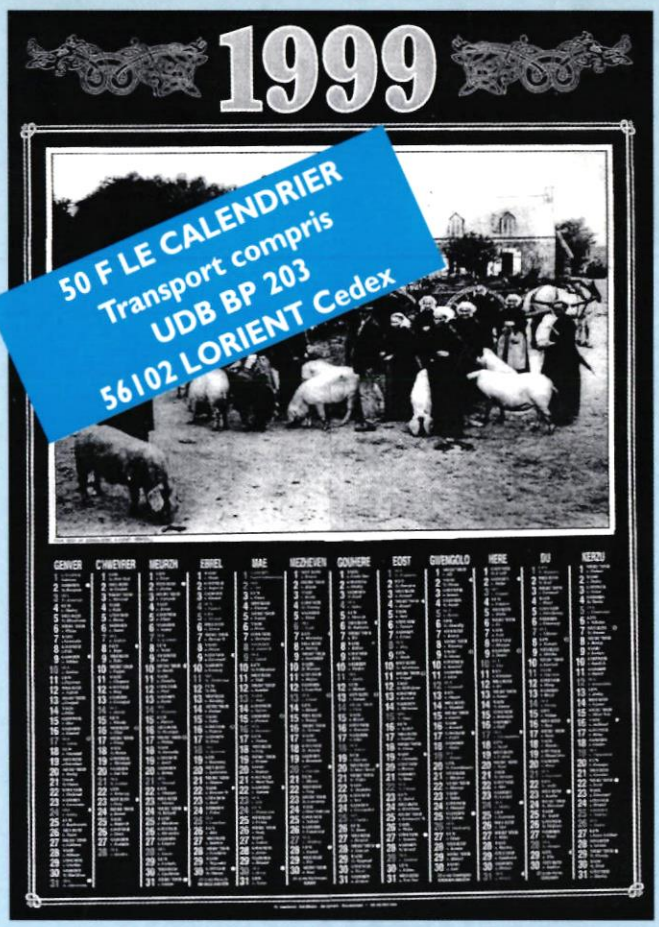
Simple Breton, votre bourse, déjà participante en euro et en franc, devra se délurer un peu plus en payant le parking.

Simple Breton morbihannais, en payant le dinosaure en plastique vous penserez à l'argent que vos édiles morbihannais auront précédemment versé à la "Caisse des Monuments Historiques" qui devait bien se marrer en recevant ces chèques venant de province.

Simple Breton morbihannais carnacois, en venant après 10 ou 15 ans d'interruption, manger une pizza là où les crêpes étaient si bonnes, vous vous demanderez peut-être pourquoi il vous faudra payer une sixième fois pour pénétrer dans le zoo mégalithique, après avoir déjà participé à "l'affaire" comme européen, hexagonal, breton, morbihannais et carnacois !

C'est bien fait. Vous n'aviez qu'à être parisien ! Na ! Dans ce cas, c'est le cœur et le portefeuille légers que vous iriez à l'Opéra Bastille, au Grand Louvre ou ailleurs…

Al Louarn



Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ☐ **NOUVEAUTÉ :** **Histoire de l'Union Démocratique Bretonne** *J.J. Monnier (48 F)*
- ☐ **Une Bretagne responsable dans un monde solidaire** *(38 F)*
- ☐ **Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux** *(10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)*
- ☐ **Le Procès du centralisme** *(38 F)*
- ☐ **La Bretagne et les problèmes écologiques** *(38 F)*
- ☐ **Entre créole et breton, ces racines qui** *D. Aupiais (80 F)*
- ☐ **La résistance irlandaise** *Roger Faligot (134 F)*
- ☐ **Atlas de Bretagne** *Skol Vreizh - 2e édition (175 F)*
- ☐ **Le Breton, jeunesse d'une vieille langu** *F. Morvannou "Tout sur le Breton ou pres[que]" (45 F)*
- ☐ **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** *(20 F)*
- ☐ **Enezenn an Ervor** *Fanch Peru (63 F)*

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, 9, rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC